RABAIS de 100$ à 1 500$
YAMAHA
sur motos YAMAHA sélectionnées
TENERE 700
Passez nous voir!
* Détails chez
TECH MINI-MÉCANIQUE
196, chemin Haut de la Rivière, Saint-Pacôme
418 852-2922
www.techminimecanique.com
4093H4023

Spécial Chasseurs
MULE PRO-MX EPS CAMO 2023
18 599$ + taxes
Financement à partir de 7,70% jusqu'à 84 mois
Un véhicule intermédiaire qui a du muscle
Kawasaki Let the good times roll
* Détails chez
TECH MINI-MÉCANIQUE
196, chemin Haut de la Rivière Saint-Pacôme
418 852-2922
www.techminimecanique.com
4093H4023_2

LE MERCREDI 4 OCTOBRE 2023

Le Placoteux

VOLUME 46, ÉDITION 40
28 PAGES

Une saga longue et coûteuse

p.3

Vers un seul office d'habitation au Kamouraska, p. 4

Un premier café culturel dans L'Islet, p. 16



Venez me rencontrer chez
Dubé Kia
M. Stéphane Landry, conseiller
418 868-9623
7, Côte Saint Jacques, Rivière-du-Loup
418 860-3542 ◆ 1 888 382-3542
www.dubekia.com
4876H2022

5699H1322
ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal Lepage
vdrapeau@royallepage.ca
Courtier immobilier résidentiel et commercial
Véronique Drapeau 418 894-3375

La puissance d'un groupe
OLIVIER KAMOURASKA | CHRYSLER
Venez me rencontrer!
Olivier Dionne, conseiller aux ventes
418 714-7707
255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com
0008H3720

Les Escapades séduisent à leur premier été

Concocter son propre pain en compagnie d'un boulanger, à partir de la farine moulue au moulin de la Seigneurie des Aulnaies; faire une composition florale sous l'œil attentif d'une fleuriste, à partir de fleurs récoltées à la Ferme Mouvance. Les Escapades ont fait le plein de participants durant l'été dans la MRC de L'Islet. De projet pilote, on souhaite maintenant pousser le concept à l'année.

MAXIME PARADIS

Les chiffres sont sans équivoque, et démontrent aisément le succès remporté par Les Escapade au courant de la saison estivale. Douze concepts, pratiquement tous bâtis sous le même principe que ceux énumérés ci-haut, ont pu joindre 160 participants en quatre mois, soit 90 % de tous les billets mis en vente.

Étrangement, ces gens provenaient essentiellement de la MRC de L'Islet, ou d'un périmètre allant de Lévis à Rivière-du-Loup. « Il s'agit du reflet des communications que nous avons faites à la suite du lancement du concept. Notre prochain défi sera de ratisser plus large à ce chapitre », a confié Lucile Janin, chargée de projet en tourisme gourmand pour le regroupement des Arrêts gourmands région de L'Islet.

Projet pilote

Les Escapades étaient en fait un projet pilote, lancé le printemps dernier, et qui bénéficiait d'une enveloppe de 60 000 $ dans le cadre du programme Proximité du Partenariat canadien pour l'agriculture. D'autres partenaires financiers se sont ajoutés pour concrétiser le projet.

Encore deux activités inscrites dans la programmation des Escapades sont prévues dans les prochaines semaines. Le succès rencontré au cours de l'été pousse néanmoins le regroupement des Arrêts gourmands région de L'Islet à réfléchir à une prolongation sur quatre saisons. Plusieurs arguments, au-delà du succès de participation, poussent en ce sens.

La chargée de projet rappelle que les retombées économiques dépassent le simple fait des activités en soi, puisque certaines escapades ont permis aux participants de se promener un peu partout sur le territoire de la MRC de L'Islet. Le jumelage de différents entrepreneurs et artisans autour d'une même activité a aussi donné naissance à des collaborations qui perdurent. Lucile Janin cite entre autres celle établie entre le casse-croûte Chez Line de Saint-Aubert et la sommelière Natalie Richard de Saint-Jean-Port-Joli, également chroniqueuse en vins pour *Le Placoteux*.



Douze Escapades ont pu joindre 160 participants en quatre mois, soit 90 % de tous les billets mis en vente.

Investir le sud

Les Escapades se sont déroulées dans l'ensemble de la MRC de L'Islet, mais avec une concentration d'activités plus importante sur le littoral. Des entreprises et artisans du secteur de Saint-Pamphile et de Saint-Omer ont fait partie du projet cette année, mais le souhait manifesté par le regroupement des Arrêts gourmands région de L'Islet est de développer l'offre encore davantage dans la partie sud du territoire. « L'idée de poursuivre vers un projet quatre saisons, ça ouvre beaucoup de possibilités », reconnaît la chargée de projet.

Plusieurs idées foisonnent d'ailleurs pour la poursuite du concept, relativement unique dans la mesure où il associe plusieurs acteurs d'un vaste territoire. Le financement sera ce qui fera foi de tout. « On pourrait certainement organiser encore plus d'escapades, en reprendre d'anciennes qui ont bien fonctionné, ou encore intégrer davantage de tourisme récréatif à l'agrotourisme. Le potentiel est grand, et nous sommes loin d'avoir fait le tour. C'est très encourageant », conclut Lucile Janin.





redaction@leplacoteux.com

MAXIME PARADIS

SAINT-PASCAL

Un centre communautaire tout neuf, mais à quel prix?

Projet de plus grande envergure, pandémie et frais supplémentaires à débourser pour les plans et devis. Saint-Pascal bénéficiera d'un Centre communautaire Robert-Côté tout neuf d'ici 18 à 24 mois, mais à quel prix? Attendus depuis au moins 2018, les travaux viennent tout juste de commencer, mais l'ensemble de la facture, elle, laisse un goût amer en bouche.



Les travaux sont débutés au Centre communautaire Robert-Côté. Photo : Maxime Paradis

Six ans. La rénovation et l'agrandissement du Centre communautaire Robert-Côté figurent sur l'écran radar de la Ville de Saint-Pascal depuis, minimalement, 2017. Le projet évalué à l'époque à 3,2 M$ venait de recevoir une aide financière de 2,2 M$ dans le cadre du programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, Fonds des petites collectivités – volet infrastructures provinciales territoriales.

« Il y a toujours eu deux projets dans les cartons : un plus modeste et un plus gros. Avant de recevoir cette aide financière, on s'enlignait pour un plus petit projet. Quand on a reçu cette aide financière, on a cessé la préparation du petit projet pour se consacrer à celui de plus grande envergure », a rappelé Jean Langelier, directeur général à la Ville de Saint-Pascal.

Ce projet plus ambitieux implique l'aménagement au rez-de-chaussée d'une salle de réception pouvant être séparée en deux, avec éclairage et sonorisation à la fine pointe de la technologie, un agrandissement vers la rue Notre-Dame, la démolition du hall d'entrée pour y intégrer un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, le réaménagement de la bibliothèque au sous-sol avec une salle multifonctionnelle annexée, et la création d'une terrasse extérieure. « On ne conserve que la coquille; on refait de fond en comble », a résumé le directeur général.

Explosion des coûts

Enclenché depuis environ trois semaines, le projet a finalement mis un peu plus de temps que prévu avant de se concrétiser. Le déménagement du nouvel hôtel de ville dans l'ancien presbytère, dont on disait en juillet 2017 qu'il serait repoussé à plus tard, s'est finalement réalisé avant celui du Centre communautaire Robert-Côté, dont on prévoyait au départ lancer le chantier en 2018. La pandémie s'est aussi invitée, de telle sorte que l'appel d'offres pour les services professionnels en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux ne s'est pas terminé avant mai 2021.

Conséquence principale du report dans le temps : l'explosion des coûts, une augmentation qui frôle les 155 %, pour un montant global estimé à 8 148 370 $ selon les informations parues dans le procès-verbal de la réunion du 17 juillet dernier. D'un règlement d'emprunt initial de 1 200 300 $, la Ville de Saint-Pascal a été contrainte de revoir à la hausse sa demande de financement à 6 948 070 $.

Lors de cette même réunion, l'ex-maire de Saint-Pascal Rénald Bernier a profité de la période de questions pour demander si « la Ville a exploré l'existence d'autres programmes qui permettraient l'obtention d'une aide financière plus avantageuse pour la réalisation du projet de réfection du centre communautaire ». Jean Langelier est d'avis que de partir à la recherche d'autres aides financières gouvernementales aurait possiblement retardé le projet d'encore deux ans, avec le risque que l'ensemble de la facture grimpe de nouveau.

Des contacts avec des fonctionnaires gouvernementaux ont été établis afin de vérifier si la subvention de 3,2 M$ pouvait être bonifiée. « Ils ont été clairs : il s'agit d'enveloppes fermées sans possibilité de bonification », a enchaîné le directeur de la Ville. Un choix a donc été fait par les élus, celui d'aller de l'avant avec le projet, car « la population demande la réfection du centre communautaire depuis longtemps ».

Le directeur général n'a pas précisé au *Placoteux* l'impact du règlement d'emprunt sur le compte de taxes des citoyens de Saint-Pascal, mais celui-ci aurait été échelonné sur une trentaine d'années afin d'en minimiser les effets. Une firme spécialisée a depuis été embauchée pour trouver un commanditaire national qui voudrait associer son nom au Centre communautaire Robert-Côté.

D'autres frais

Rien pour aider à la facture globale du projet, la Ville de Saint-Pascal s'est aussi retrouvée à débourser des frais supplémentaires de 87 104,56 $, excluant les taxes, à Atelier 5 inc. Cette firme est celle qui a obtenu le contrat des services professionnels en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux, à la suite de l'appel d'offres tenu en 2021.

Selon le contrat établi entre les deux parties, la Ville de Saint-Pascal devait débourser une somme de 269 386,43 $, incluant les taxes, à Atelier 5. Or, des activités de conception, de plans, d'études et d'analyse non prévues dans l'appel d'offres auraient été nécessaires, selon Jean Langelier. « On a analysé chaque item, et oui, il y avait bien des demandes qu'on a ajoutées et qui n'étaient pas dans le devis de départ lorsque la firme a soumissionné. Il a fallu payer », a-t-il précisé.

La Ville de Saint-Pascal prévoit 18 mois de travaux au Centre communautaire Robert-Côté. Tout le projet devrait toutefois prendre deux ans avant d'être complété dans son ensemble, puisque la Ville dotera le bâtiment d'une génératrice d'urgence qui peut prendre jusqu'à 24 mois avant d'être livrée. L'ouverture officielle serait vraisemblablement prévue pour le début de 2025, soit près de huit ans après l'octroi de la subvention de 2,2 M$.

Deux nouveaux élus à Sainte-Anne-de-La-Pocatière

À la suite du décès du maire de Saint-Anne-de-la-Pocatière, Rosaire Ouellet, survenu le 27 juillet dernier, deux postes étaient devenus vacants au conseil municipal de la localité, dont celui du conseiller numéro 5, Jean-François Pelletier, qui avait officialisé sa candidature au poste de maire. Le citoyen Sylvain Dorion était, quant à lui, celui qui souhaitait prendre le siège du conseiller démissionnaire. Bonne nouvelle pour les principaux intéressés, puisqu'à la date limite du dépôt des candidatures, le 22 septembre, aucune autre personne n'a souhaité se présenter, de sorte que Jean-François Pelletier et Sylvain Dorion ont respectivement été élus par acclamation au poste de maire et de conseiller numéro 5. « Nous avons procédé à l'assermentation des nouveaux élus immédiatement après la date limite du dépôt des candidatures, car il n'y a pas eu d'opposant », a relaté Isabelle Michaud, directrice générale et présidente d'élection à la municipalité de Saint-Anne-de-la-Pocatière. Rappelons au passage que Jean-François Pelletier avait révélé au *Placoteux* être favorable à un regroupement de services avec les municipalités limitrophes, dossier qui lui tient toujours à cœur. « Je suis très heureux du dénouement », a-t-il déclaré, concernant son élection par acclamation. (J.S.)



Sylvain Dorion et Jean-François Pelletier, les deux nouveaux élus. Photo : José Soucy

Avis important

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Veuillez noter que les heures de tombées seront devancées en raison de

L'ACTION DE GRÂCES

TOMBÉE DU JOURNAL DU 11 OCTOBRE 2023

Publicités :	Vendredi 6 octobre à 10 h
Annonces classées, bloc-notes :	Jeudi 5 octobre à 16 h 30

Nos bureaux seront fermés le lundi 9 octobre 2023.

Merci de votre collaboration!

9996M3923

Les offices d'habitation du Kamouraska ne feraient bientôt qu'un

Les offices d'habitation dans l'est du Kamouraska viennent à peine de se regrouper ces dernières années qu'un nouveau projet de fusion, cette fois à l'échelle de la MRC, pourrait se concrétiser à moyen terme. Plus encore, ce nouveau regroupement pourrait également inclure la MRC de L'Islet, si la nouvelle entité constituée suit la recommandation d'optimisation des activités prônée par la Société d'habitation du Québec (SHQ).

MAXIME PARADIS

Le Placoteux a appris l'information en exclusivité par le président de l'Office municipal d'habitation de La Pocatière, André Gaudette. Son organisme et d'autres similaires à l'échelle bas-laurentienne ont été convoqués le 29 août dernier, du côté de Rimouski, à une réunion portant sur l'optimisation des offices d'habitation. « La SHQ et le gouvernement du Québec souhaitent prioriser le regroupement des HLM (habitations à loyer modéré) afin que chaque office se rapproche d'une jauge allant entre 300 et 500 unités », a-t-il résumé, encore sceptique face à cette suggestion.

Le Kamouraska compte actuellement 189 HLM gérés par les offices municipaux d'habitation de La Pocatière, de Saint-Pacôme, et de Saint-Gabriel-Lalemant, et par l'Office d'habitation du Kamouraska Est, selon les informations communiquées par André Gaudette. À la SHQ, le directeur des communications et des relations externes, Sébastien Olivier, précise qu'on ne prône pas un nombre d'unités proprement dit pour les regroupements, et que la démarche est strictement « volontaire ». « Ce qu'on avance, c'est que des offices de plus grande taille sont en mesure de générer des gains d'efficience, et d'offrir une plus grande qualité de services », a-t-il précisé.

Des offices d'habitation à bout de souffle, soumis à un fort roulement de personnel, seraient au nombre des raisons qui poussent la SHQ à inviter ces organisations à envisager des regroupements à plus grande échelle. À cela s'ajoutent des sommes importantes à venir pour la rénovation des HLM, ou encore pour mener des projets de construction de nouvelles unités à l'échelle du Québec. « Les besoins sont grands, et plusieurs offices peinent à y arriver à cause de petites équipes. Les chiffres que nous avons présentés sont très clairs : les petits offices qui ont moins d'employés sont moins en mesure d'investir dans le soutien aux locataires et le développement », poursuit le directeur des communications et des relations externes.

Kamouraska uni

Au Kamouraska, l'issue de la rencontre du 29 août a suscité un désir de regroupement à l'échelle de la MRC. « Ce que nous savons, c'est que nous voulons un Kamouraska uni », ont indiqué unanimement André Gaudette et Dominique Bard, directrice générale de l'Office d'habitation du Kamouraska Est.

Un regroupement plus large avec l'Office régional d'habitation de L'Islet ne serait pas non plus exclu. Ce scénario serait même celui souhaité par le président de l'Office municipal d'habitation de La Pocatière, ne serait-ce que parce que les deux MRC partagent le même territoire de chambre de commerce. Selon lui, des discussions auraient été entamées en ce sens par l'Office d'habitation du Kamouraska Est, au nom de tous les offices kamouraskois, et l'intérêt serait au rendez-vous du côté de L'Islet. Dominique Bard n'a toutefois pas voulu confirmer cette information au *Placoteux*.

Minuit moins une

D'un côté comme de l'autre, le temps presse dans Kamouraska-L'Islet. Les offices désireux de se regrouper ont jusqu'au 16 octobre pour faire connaître leur avis d'intention. Au Kamouraska, André Gaudette mentionne qu'une rencontre entre les administrateurs serait à l'agenda le 12 octobre afin de faire le point sur l'avancée des discussions de regroupement. « On est conscient que le délai est court, et c'est pourquoi on s'est montré flexible. Tout ce qu'on demande aux offices, c'est que s'ils travaillent un projet de regroupement, ils nous le signifient, en mentionnant le temps qu'ils vont prendre à le concrétiser », a ajouté Sébastien Olivier.

Une fois l'avis d'intention communiqué, la SHQ demandera aux offices de produire un plan d'affaires sur la base de l'esquisse du regroupement. Ce dernier doit permettre de faire la lumière sur le nombre de personnes qui seront à l'emploi de la nouvelle organisation, ainsi que sur la structure de gouvernance envisagée. Une fois le plan convenu, s'il est accepté, un décret gouvernemental officialisera la création du nouvel office d'habitation, qui prendrait effet vraisemblablement en janvier 2025.



Domaine Lacombe à La Pocatière. Photo : Maxime Paradis

PASSEURS DE MÉMOIRE s'associe à la CHRONIQUE de Yves Hébert

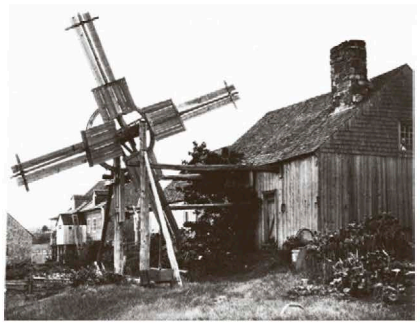


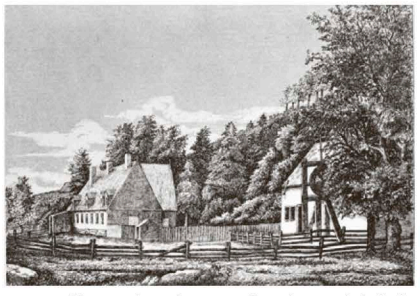
Avant le moteur à essence, la force éolienne

Sous le Régime français, on trouve des moulins à vent dans presque toutes les seigneuries de la Côte-du-Sud. La force éolienne permet d'actionner ces moulins, mais à partir du milieu du 19e siècle, certains cultivateurs utilisent l'énergie éolienne à d'autres fins.

Comme on peut le voir sur cette photographie prise à Saint-Roch-des-Aulnaies dans les années 1950, un mécanisme à vent se retrouve à proximité d'un petit bâtiment. On peut se demander s'il servait à activer le feu d'une forge ou à battre le grain.

Selon l'ethnologue Robert-Lionel Séguin, la roue à vent est l'outillage le plus répandu sur la Côte-du-Sud dans la seconde moitié du 19e siècle. On la trouve surtout dans L'Islet et au Kamouraska. Elle est souvent attenante à une grange étable, comme on l'a constaté à Saint-André-de-Kamouraska. La roue à vergues mesure environ deux mètres de diamètre. Le mécanisme s'élève à une quinzaine de pieds du sol, et pour capter la force éolienne, les vergues sont couvertes de toile, et parfois de planchettes. Selon Séguin, c'est sur la Côte-du-Sud que la planchette est le plus utilisée pour la fabrication des vergues.


Roue à vent derrière un petit bâtiment à L'Islet durant les années 1950. BAnQ, Photo Edgar Gariépy.


Illustration du manoir seigneurial de la famille Aubert de Gaspé, journal L'Opinion publique (4 septembre 1873).

L'une des premières égreneuses de la région se retrouve à proximité du manoir seigneurial de la famille de Gaspé à Saint-Jean-Port-Joli. Une illustration provenant du journal *L'Opinion publique* du 4 septembre 1873 montre en effet une des sections de l'éolienne. Dans un petit ouvrage sur Rivière-Ouelle publié en 1931, Mme Elphege Croff (Marie-Anne Perrault, 1896-1914) raconte comment on préparait cette égreneuse à l'automne. La roue à vent fera graduellement place aux moulins à battre. En 1865, à Saint-André-de-Kamouraska, Charles-Alfred Roy dit Desjardins (1846-1934) met sur pied une manufacture de machines agricoles qui fabrique des moulins à battre et des trépigneuses.

40-23

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706
Téléc. : 418 492-9706
www.leplacoteux.com

Financé par le gouvernement du Canada | Canada
RÉSEAU SÉLECT PARTENAIRE PUBLICITAIRE
TIRAGE CERTIFIÉ HEBDOS QUÉBEC, INC.
Impression QUÉBECOR Média
Distribution publisac

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

JOURNALISTES
Maxime Paradis (poste 103)
Rédacteur en chef
redaction@leplacoteux.com

José Soucy (poste 104)
Journaliste
presse@leplacoteux.com

RÉVISEURE
Éliane Vincent

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com

Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : **Métyvié**

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Gabriel Landry, vice-président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Stéphanie Pelletier, administratrice
Philippe Paradis, administrateur

TOMBÉE : LUNDI 10 H 30 • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706

Édition Kamouraska-L'Islet **18 505 copies**

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85$/année. TPS et TVQ incluses

hebdos QUÉBEC

Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.



La Ville de La Pocatière officialise son nouveau projet domiciliaire

presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

Après deux années et demie de travail, et un investissement total dépassant le 1,1 M$, la Ville de La Pocatière a procédé, le 26 septembre, à l'annonce du développement d'un nouveau quartier résidentiel situé dans le secteur du Verger, non loin de la montagne du Collège.

Ce nouveau quartier possède 25 terrains, dont quatre réservés à la construction de multilogements, alors que les autres serviront à la construction de résidences de type unifamilial.

Selon Audrey D'Anjou, agente immobilière ayant été mandatée par la Ville de La Pocatière pour effectuer la vente des terrains disponibles, chacun d'entre eux demeure abordable puisque les terrains en question se vendent 36 500 $ pièce pour la construction d'une maison, et 75 000 $ pour l'érection d'un multilogement.

Une douzaine de lots sont par ailleurs prêts pour la construction, alors que les autres terrains, situés du côté est de la rue, seront reliés dans un délai de 18 mois au réseau d'Hydro-Québec.

« On a eu beaucoup de courriels et d'appels d'acheteurs intéressés qui nous demandaient à quel moment les terrains seraient à vendre. Nous avons déjà une liste de potentiels acheteurs », a déclaré Mme D'Anjou, lors de la conférence de presse.

Selon le maire de La Pocatière, Vincent Bérubé, ce projet incarne le leadership de la Ville dans la mise en place d'un environnement propice à la croissance et à l'expansion des entreprises présentes sur le territoire. En effet, le manque de logements de qualité aurait souvent été identifié par celles-ci comme étant un irritant majeur concernant leur capacité à garder les jeunes talents qui feraient la différence au sein de leurs entreprises.

« Au-delà de cet enjeu d'attractivité de main-d'œuvre, le projet de ce nouveau secteur résidentiel vient confirmer le leadership de La Pocatière comme ville centre offrant tous les services dont les jeunes adultes peuvent avoir besoin, en l'occurrence les écoles, les infrastructures en loisir et les commerces, afin de s'y établir et d'élever une famille », a-t-il exprimé.

M. Bérubé estime également que les terrains disponibles dans ce nouvel ensemble résidentiel devraient aisément trouver preneurs. « Les instances de la Ville sont sûres que le dynamisme de Mme D'Anjou, jumelé à la présence d'entrepreneurs de qualité sur notre territoire, permettra de vendre rapidement les terrains disponibles, et que l'on verra, dans un avenir rapproché, des immeubles à logements qui viendront dynamiser le marché immobilier du secteur », a-t-il conclu.



La première pelletée de terre avec Joël Bourque, directeur de Développement économique La Pocatière, Vincent Bérubé, maire de La Pocatière et Audrey D'Anjou, agente immobilière. Photo : Agence A à Z Multimédias.

Notons que le nom de la rue où a lieu ledit développement sera ultérieurement révélé dans le cadre d'une activité spéciale qui sera initiée par la Ville de La Pocatière.



L'ISLET

Il est désormais interdit de camper au parc Havre du Souvenir

La décision a été votée à l'unanimité par le conseil de la Municipalité de L'Islet pendant la dernière saison estivale; il est désormais interdit de faire tout type de camping au parc du Havre du Souvenir, incluant le stationnement asphalté et celui en gazon, ainsi qu'au quai, et ce, en tout temps.



Parc Havre du Souvenir. Photo : José Soucy

JOSÉ SOUCY

Bien que cette réglementation était, semble-t-il, déjà en vigueur dans la localité, le conseil municipal a décidé de réitérer ladite réglementation puisque, depuis quelques années, des visiteurs se stationnent au parc afin d'y camper. Ceux-ci auraient par ailleurs été plus nombreux en 2023.

Selon le maire de L'Islet, Germain Pelletier, rencontré par *Le Placoteux* à ce sujet, la situation n'était pas des plus sécuritaires avec les amateurs de camping improvisé.

« Le parc Havre du Souvenir est utilisé comme stationnement, surtout lors d'évènements. Il n'est donc pas sécuritaire que ce lieu serve également de camping. Avant qu'il n'arrive quelque chose, on aime beaucoup mieux passer dans *Le Placoteux* pour des nouvelles positives que pour un accident », a-t-il déclaré avec un brin d'humour.

De la signalisation a d'ailleurs été installée dans le secteur afin d'informer les visiteurs de l'interdiction de camper au parc Havre du Souvenir de L'Islet.

À noter toutefois que cette interdiction ne change strictement rien pour les usagers du Camping municipal du Rocher Panet situé juste à côté.

Un peu plus de 8 M$ d'investissements à venir dans les écoles kamouraskoises

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup envisage des investissements qui dépasseraient les 8 M$ dans ses écoles kamouraskoises. Il s'agit toutefois d'une estimation en date de septembre 2023 qui pourrait évoluer, tout comme les travaux, dont il n'y a aucune garantie quant à leur réalisation au courant de la prochaine année. « Ces informations seront confirmées en mai ou juin, car les projets discutés en début d'année ne se concrétisent pas toujours, pour différentes raisons », a expliqué Stéphanie Gendron, conseillère aux communications au secrétariat général et communications du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup. Les écoles qui pourraient faire l'objet d'un chantier dans la prochaine année sont l'école secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal, l'école Notre-Dame de Mont-Carmel, l'école de l'Orée-des-Bois de Sainte-Louise, l'école de Saint-Philippe-de-Néri, l'école polyvalente La Pocatière, l'école Mgr-Boucher de Saint-Pascal, et l'école de la Pruchière de Saint-Pacôme. Parmi les travaux les plus importants du lot, notons ceux à Chanoine-Beaudet qui concernent la rénovation de l'entrée des élèves, de la cafétéria, des casiers et d'un local étudiant, ainsi que ceux à l'école de la Pruchière qui comprendraient la réfection des finis de planchers et de murs, le réaménagement du secteur administratif et une classe extérieure. (M.P.)

POULETS DE GRAIN DU KAMOURASKA
Vente au détail et en gros directement du producteur
126, chemin du Village, Saint-Onésime
418 856-3306
Alcide Ouellet producteur
Poulets de grain, inspectés, sans facteur de croissance (100% végétal), sans antibiotique, sans médicament et sans gras animal (POULETS DE GRAIN NATURELS)
Poulets entiers, poitrines, poitrines avec os, hauts de cuisse avec os et ailes, cuisses, demi-poulets, pilons, poulet haché, carcasses et abats.
Le tout emballé sous vide. DISPONIBLE MAINTENANT
OUVERT LES SAMEDIS DE 8 H À 16 H
3818H3723

TRAITEMENT ANTIROUILLE
Pensez à prendre rendez-vous pour le TRAITEMENT ANTIROUILLE HAUTE PERFORMANCE 2 ANS sur votre véhicule et profitez d'un LAVAGE EXTÉRIEUR GRATUIT!
En nouveauté cette année : LAVAGE SOUS CARROSSERIE
IMPORTANT : Vous avez jusqu'au 27 octobre (dernier rendez-vous) pour profiter de l'offre! Réservez tôt!
Prenez rendez-vous sans tarder avec un carrossier professionnel au 418 308-1001
CarrXpert Carrossier expert KAMOURASKA
SÉBASTIEN MASSÉ, propriétaire
Discount
216, rue Rochette, Saint-Pascal • info@kamouraska.carrxpert.com
7082H3323

Un prix provincial pour le Cirque de la Pointe-Sèche

Le Cirque de la Pointe-Sèche de Saint-Germain-de-Kamouraska a été coiffé du prix Innovation et développement de l'offre — Initiative de 100 000 $ et plus lors de la sixième édition des Prix excellence tourisme, pour son spectacle *Charcoal* présenté à l'été 2022. Il s'agissait de la seconde nomination du Cirque à ces prix qui constituent la plus haute distinction de l'industrie touristique québécoise. « On ne s'attendait pas à ça. On s'en allait là-bas en se disant : "Advienne que pourra!" C'est très agréable de constater que les gens de l'industrie touristique au Québec ont été conquis par notre proposition », a expliqué Elyme Gilbert, fondateur du Cirque de la Pointe-Sèche. Ce prix vient en quelque sorte mettre un point final à la saison estivale du Cirque, qui présentait durant l'été sa troisième production, À temps. Malgré la température qui laissait parfois à désirer, Elyme Gilbert a mentionné qu'il n'y a pas eu davantage de représentations annulées cette année que lors de l'été précédent. « Notre spectacle se prêtait bien à la pluie. La saison a été extraordinaire, toute l'équipe également », a-t-il ajouté. Elyme Gilbert a également confirmé que des discussions sont déjà entamées avec le prochain metteur en scène qui sera derrière la quatrième production à venir en 2024. (M.P.)



Elyme Gilbert et Stéphanie Friesinger du Cirque de la Pointe-Sèche. Photo tirée du Facebook Industrie touristique du Bas-Saint-Laurent.

Une quadragénaire de L'Islet arrêtée pour une agression armée envers un policier

Le 20 septembre dernier en soirée, les policiers de la Sûreté du Québec du poste de la MRC de L'Islet ont procédé à l'arrestation d'une femme de 42 ans, originaire de la localité de L'Islet, pour conduite avec les facultés affaiblies sur la route Amable-Fortin à Saint-Aubert. En raison de son état de santé au moment de l'arrestation, celle-ci a été transportée à l'hôpital. Elle a ensuite été libérée sous ordonnance de remise en liberté. Elle fera ultérieurement face à des chefs d'accusation de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool, d'avoir proféré des menaces, d'agression armée envers un agent de la paix, de voies de fait simples envers un agent de la paix, de conduite dangereuse, ainsi que d'entrave à un agent de la paix. Son véhicule a également été remisé.(J. S.)

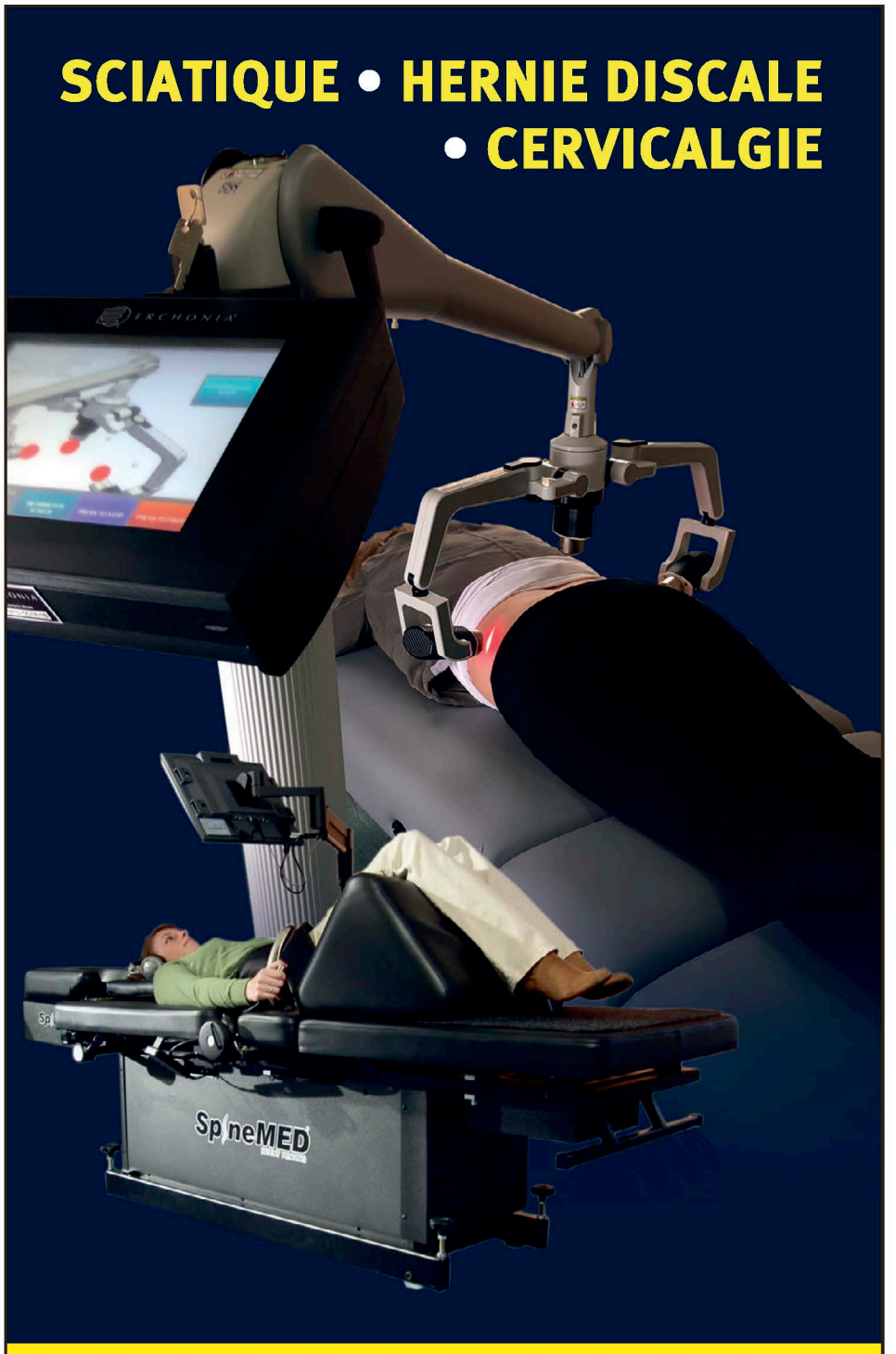


NOS PROFESSIONNELS









Vous avez tout essayé?
La décompression neuro-vertébrale est peut-être la solution!

« Depuis plusieurs années, j'avais une douleur au cou et à l'épaule ainsi qu'un point à l'omoplate droite. Depuis les soins en décompression neurovertébrale, je ne ressens plus ces sensations de lourdeur à la fin d'une journée de travail à l'ordinateur! »

Stéphanie Blanchet

Clinique TCNF
Traitement chiropratique et neurologie fonctionnelle

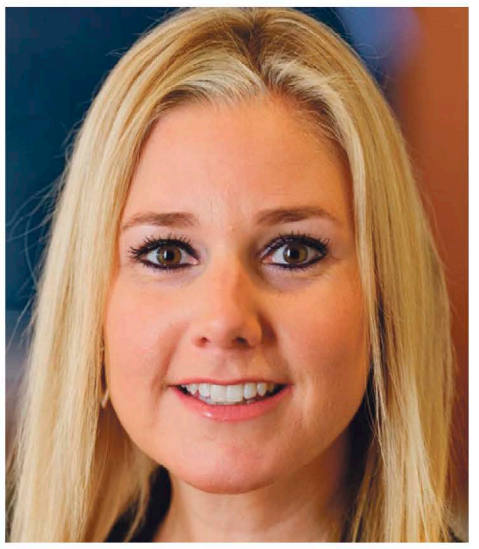
SAINT-JEAN-PORT-JOLI
418 598-7476

MONTMAGNY
418 248-4594

6746H1023

Stéphanie Poitras finaliste aux Prix Femmes d'affaires du Québec

Stéphanie Poitras, d'Aliments Asta, est en lice pour remporter un prix lors de la 23e édition des Prix Femmes d'affaires du Québec. Ces récompenses soulignent l'apport positif et la source d'inspiration que représentent ces femmes entrepreneures du Québec sur le plan socioéconomique. Stéphanie Poitras occupe le poste de directrice générale chez Aliments Asta à Saint-Alexandre-de-Kamouraska, une entreprise de transformation de porc de 500 employés, dont les produits sont exportés à travers 35 pays dans le monde. Mme Poitras est reconnue au Bas-Saint-Laurent pour être très impliquée dans sa communauté. Elle est la fondatrice et la propriétaire de l'école privée trilingue Vision de Rivière-du-Loup, ouverte en août 2021. Ses accomplissements lui valent d'être nommée dans la catégorie Femme engagée dans sa communauté. Les gagnantes seront dévoilées le 2 novembre prochain. (M.P.)



Stéphanie Poitras. Photo tirée du Facebook Aliments Asta.

SOUPER SPECTACLE BÉNÉFICE
« La Route Des Saveurs »

Le Musée régional de Kamouraska et le Restaurant Côté Est vous convient à une soirée gastronomique comprenant plusieurs spécialités régionales ainsi qu'une bière brassée spécialement pour l'évènement par La Baleine Endiablée.

MENU

- **Entrée : baguettes, saucissons, fromages, terrine et plus**
- **Potage d'automne et sa crème fraiche aux herbes et crouton**
- **Pot-au-feu aux trois viandes du Kamouraska accompagné de ses betteraves potagères**
- **Gâteau noisettes et chocolat, glace pralinée et concassé de poires**

SPECTACLE
La troupe de danse Les Fleurs d'Isis
Le Stage Band du Littoral

14 octobre à 18 h
Salle communautaire de Kamouraska

Billet au coût de 120 $. Possibilité de réserver une table de 8 personnes.
Un reçu aux fins d'impôt sera remis sur demande.

Pour réservations 418-492-9783
museekam@videotron.ca

BALEINE ENDIABLÉE
CÔTÉ EST BISTRO KAMOURASKOIS

1894H4023

La MRC de Kamouraska repart à la recherche d'un directeur général

La MRC de Kamouraska doit se trouver un nouveau directeur général. Entré en poste le 10 juillet dernier, Patrice Blais n'est déjà plus à l'emploi de la MRC. Le conseil des maires a mis fin à son lien d'emploi à l'intérieur de sa période de probation. « Le comité RH se rencontrera au courant des prochains jours pour déterminer les prochaines étapes. Entretemps, Maryse Pelletier, la greffière-trésorière adjointe, assumera les fonctions de greffière-trésorière jusqu'à la nomination de la direction générale à venir », a déclaré le préfet Sylvain Roy. L'embauche de M. Blais a été annoncée en grande pompe en juin dernier, en remplacement du précédent directeur général Jean Lachance, parti depuis à la retraite. On soulignait à ce moment son expertise des 25 dernières années en développement régional. Son curriculum incluait notamment la direction générale et le poste de secrétaire-trésorier à la MRC des Basques, de janvier 2012 à mars 2015. (M.P.)



Patrice Blais. Archives Le Placoteux.

284 M$ pour l'image du nouveau passeport, vraiment?

Le député conservateur de Montmagny–L'Islet–Kamouraska–Rivière-du-Loup, Bernard Généreux, dénonçait récemment le montant de 284 M$ dépensé par le gouvernement libéral pour la refonte de l'image du passeport canadien.

JOSÉ SOUCY

Je dois d'emblée vous dire que M. Généreux a totalement raison de dénoncer cette futile dépense qui, à mon sens, démontre sans équivoque que le gouvernement de Justin Trudeau a complètement perdu le contrôle des finances publiques, et même le sens des réalités.

On ne parle pas ici de la construction d'un édifice sportif ou d'un investissement dans le domaine militaire, mais bien d'un projet visant à… remodeler le passeport canadien!

Rappelons ici à titre comparatif que la construction du Centre Vidéotron à Québec entre 2012 et 2015 a coûté au total 370 M$, et que l'amphithéâtre peut contenir 20 396 places en formule concert. Ce dernier est immense, et est visible à plusieurs kilomètres à la ronde en raison, bien entendu, de sa dimension.

En d'autres termes, il aura fallu énormément de béton et d'huile de bras, sans compter le travail des ingénieurs, afin d'ériger ce bâtiment qui fait la fierté des citoyens de Québec, bien qu'il n'y ait malheureusement pas encore d'équipe de la LNH qui l'habite comme prévu au préalable.

Mon point est le suivant : il est facile de retracer les investissements relatifs à la construction du Centre Vidéotron, puisque ce legs est fortement visible en raison de sa superficie. On peut le toucher, le regarder, le visiter, assister à des parties de hockey ou à des concerts de calibre national, et même international, dans cet amphithéâtre.

Maintenant, peut-on en dire autant de la refonte du passeport canadien? Après 284 M$, que nous reste-t-il de palpable dans cette aventure, mis à part le modèle d'un nouveau passeport?

On nous dit du côté du gouvernement canadien que la nouvelle mouture du passeport utilise les dernières caractéristiques de sécurité, et les techniques de conception les plus avancées disponibles. Par ces nouvelles caractéristiques de sécurité, il resterait l'un des documents de voyage les plus sûrs et les plus acceptés au monde. « Cela signifie que vous continuerez probablement à éviter les contrôles supplémentaires aux frontières », peut-on lire sur le site du gouvernement du Canada.

Je veux bien, mais comment se fait-il qu'un simple travail de graphisme pour remodeler le passeport d'un pays du G7 puisse coûter une telle somme, même si on nous assure que ledit document est plus sécuritaire puisqu'il utilise les dernières technologies sur le marché?

Mais qui est le brillant artiste qui nous a concocté ce nouveau document de voyage? Était-il payé un million de dollars l'heure, pour finalement avoir travaillé 284 heures pour arriver à ce résultat qui, disons-le, n'épate personne?

Rappelons au passage que le budget initial pour élaborer le nouveau concept du passeport canadien était de 161 M$. Il s'agit donc ici d'un dépassement de coûts de 123 M$, alors qu'on y a effacé des symboles historiques, dont le majestueux château Frontenac qui fait l'orgueil de la belle ville de Québec, sinon de la province au grand complet.

À titre d'information, savez-vous combien de chars d'assaut de type Léopard 2, dits de troisième génération, le Canada aurait pu se procurer avec les 248 M$ en question? Entre 35 et 40 de plus, alors que le pays en possède déjà 112! Cela illustre bien que tous les arguments apportés pour défendre la saga injustifiable du renouvellement du passeport canadien ne tiennent tout simplement pas la route.

Où sont les enquêtes?

Que ce soit le système de paye Phénix du gouvernement fédéral, qui a coûté plus de 2 G$ alors qu'il s'agit essentiellement d'un programme informatique; les 500 M$ engloutis dans le nouveau système informatique de la SAAQ au provincial, qui devait initialement coûter 25 M$, alors que les usagers de la route ne sont même pas en mesure de faire immatriculer correctement leur véhicule en arborant une immatriculation temporaire en papier dans la vitre de derrière; et maintenant le coût absurde de la refonte du passeport; rien, mais rien n'est justifiable dans ces trois cas de figure qui impliquent les nouvelles technologies.

Il est temps, à mon humble avis, que les contribuables demandent des enquêtes publiques. Dans les circonstances inflationnistes actuelles, où plusieurs Canadiens et Québécois éprouvent une accumulation de difficultés pour joindre les deux bouts, il est plus qu'inacceptable de voir les gouvernements agir de telle manière sans devoir rendre des comptes.

Où vont ces sommes astronomiques, alors qu'on parle principalement de programmes informatiques et d'un travail de base de graphisme?

Il est donc indéniable à mon sens que les citoyens n'en ont véritablement pas pour leur argent, et que les enquêtes sont malheureusement nécessaires… La question maintenant : qui aura le courage de procéder auxdites enquêtes, et de dire haut et fort que le « party » est terminé?

La démocratie doit reprendre ses droits, car dans ce système politique qui est le nôtre, ce sont les élus qui doivent rendre des comptes aux citoyens, et non l'inverse. Qu'on s'en souvienne!



SAVIEZ-VOUS QUE?

Le Placoteux

Distribué dans Kamouraska-L'Islet depuis 45 ans.

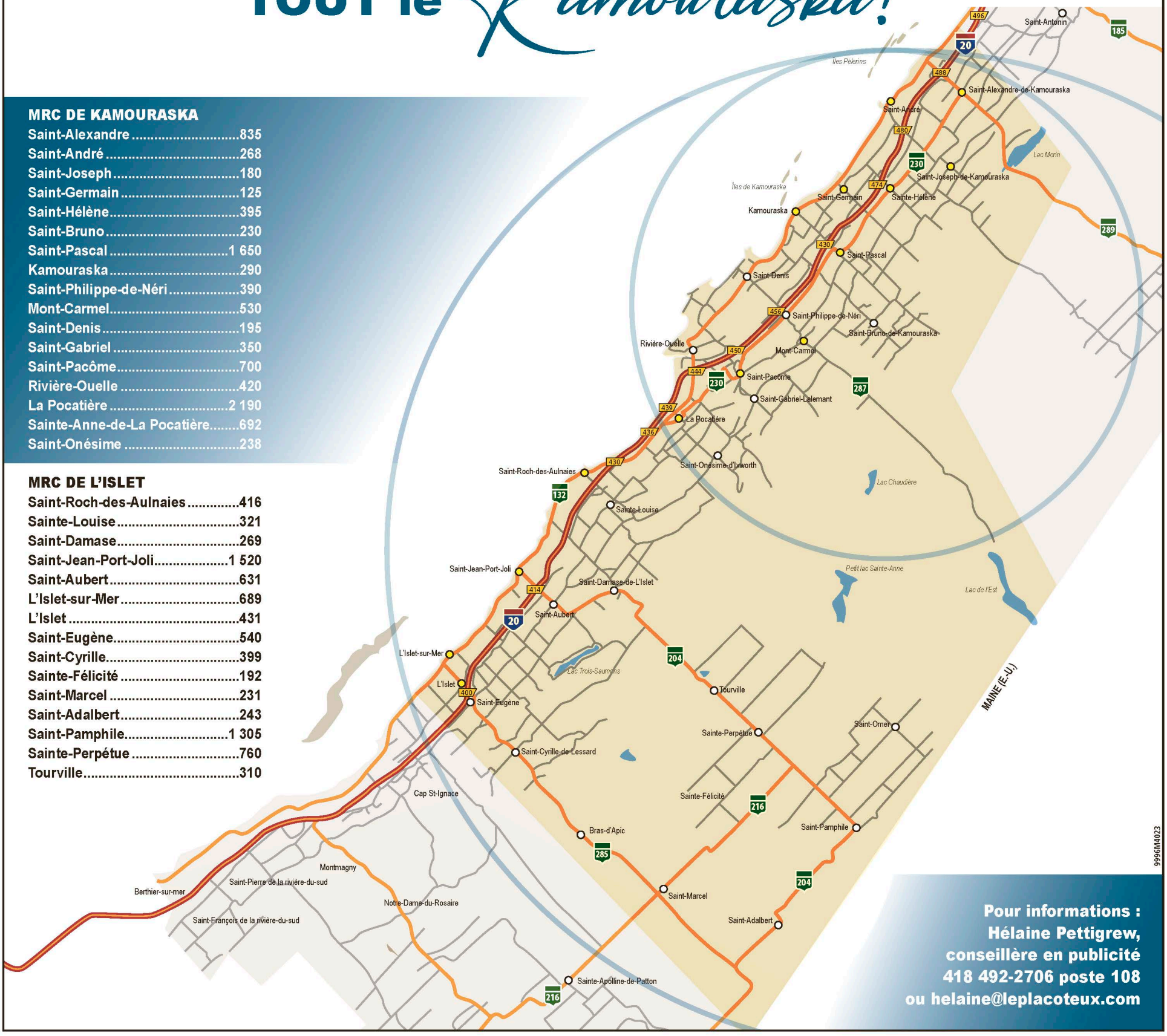
Le SEUL hebdomadaire à desservir TOUT le Kamouraska!

MRC DE KAMOURASKA

Saint-Alexandre	835
Saint-André	268
Saint-Joseph	180
Saint-Germain	125
Saint-Hélène	395
Saint-Bruno	230
Saint-Pascal	1 650
Kamouraska	290
Saint-Philippe-de-Néri	390
Mont-Carmel	530
Saint-Denis	195
Saint-Gabriel	350
Saint-Pacôme	700
Rivière-Ouelle	420
La Pocatière	2 190
Sainte-Anne-de-La Pocatière	692
Saint-Onésime	238

MRC DE L'ISLET

Saint-Roch-des-Aulnaies	416
Sainte-Louise	321
Saint-Damase	269
Saint-Jean-Port-Joli	1 520
Saint-Aubert	631
L'Islet-sur-Mer	689
L'Islet	431
Saint-Eugène	540
Saint-Cyrille	399
Sainte-Félicité	192
Saint-Marcel	231
Saint-Adalbert	243
Saint-Pamphile	1 305
Sainte-Perpétue	760
Tourville	310



9996M4023

Pour informations :
Hélaine Pettigrew,
conseillère en publicité
418 492-2706 poste 108
ou helaine@leplacoteux.com

Prêcher par excès de neutralité

Autant nos maires ont longtemps été réticents à parler regroupement municipal, autant ils sont de plus en plus nombreux aujourd'hui à vouloir mettre le pied sur l'accélérateur. Depuis que la pénurie de main-d'œuvre a déclenché une forme de jeu de chaises musicales entre les municipalités, ne serait-ce que pour les postes à la direction générale, l'évidence de se regrouper pour offrir de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail aux employés municipaux est devenue la nouvelle panacée.

MAXIME PARADIS

Il faut d'abord dire que la situation doit sûrement être devenue difficilement tenable pour qu'on en parle de façon aussi décomplexée, surtout au Kamouraska, où certains maires semblaient, jusqu'à tout récemment, encore s'accrocher à leur mairie comme des rois à leurs petits royaumes. Ainsi, on étudie, plus que jamais. Dans L'Islet-Nord, les démarches ont commencé il y a deux ans. Dans Kamouraska-Ouest, il y a plus d'un an. Dans Kamouraska-Est, on y pense, mais tous ne sont pas prêts. Et si les résultats nous laissent sur notre appétit, on pousse l'audace jusqu'à relancer un processus qui doit aller plus en profondeur, comme dans L'Islet-Nord.

Dans toutes ces démarches, nos MRC demeurent neutres pour le moment. Elles regardent le train passer sans trop se remettre en question. Le conseil des maires est dans une position délicate, avouons-le. Les municipalités sont des gouvernements souverains. On préfère donc se taire et attendre de voir ce qu'il adviendra de toutes ces études, autrement dit «traverser le pont quand on sera rendu à la rivière», pour reprendre les mots de la préfète de L'Islet, Anne Caron, questionnée sur le cas de Saint-Roch-des-Aulnaies qui, rappelons-le, pourrait aboutir au Kamouraska advenant un regroupement avec La Pocatière.



Mairie de Saint-Roch-des-Aulnaies. Archives Le Placoteux.

Réfléchir

Une réflexion plus large devrait quand même être enclenchée, car l'avenir des MRC est intimement lié à celui des municipalités qui les composent. Une municipalité qui quitte le navire, c'est moins de quotes-parts, cet argent précieux qui provient des poches des citoyens et qui sert à payer les services «de base» des MRC, qui ne sont pas liés à des projets temporaires quelconques financés à partir de subventions gouvernementales. Pas plus tard qu'en mai dernier, Anne Caron soulignait que sa MRC se devait d'être plus attractive pour conserver son personnel, alors que six postes étaient à pourvoir au sein de l'organisation, notamment celui de la direction générale. Une municipalité en moins, c'est aussi moins de contribuables pour financer cette «attractivité».

La question reste donc entière : la MRC de L'Islet, déjà une des plus petites au Québec avec 14 municipalités, serait-elle encore viable à 13 municipalités, advenant le regroupement de Saint-Roch-des-Aulnaies avec La Pocatière? Serait-il encore pertinent de la maintenir, ou ne devrait-elle pas réfléchir à son tour à fusionner, peut-être avec Montmagny, avec laquelle elle entretient déjà des liens étroits sur plusieurs fronts?

Allons plus loin. Si la piqûre des regroupements s'étendait finalement à toutes les municipalités d'une même MRC, au point où on pourrait se retrouver à terme avec deux ou trois nouvelles villes en son sein, maintenir un conseil des maires avec aussi peu de représentants autour de la table ne serait-il pas risible? Nous sommes dans la politique-fiction, direz-vous, mais n'est-il pas de la responsabilité des élus de réfléchir à ces questions, aussi impopulaires soient-elles pour le commun des mortels, avouons-le, mais qui dictent au quotidien l'organisation et le fonctionnement de nos territoires d'appartenance?

Lac-des-Aigles

Réfléchir à l'avenir de nos MRC est d'autant plus pertinent que la Commission municipale du Québec vient de recommander à la ministre des Affaires municipales Andrée Laforest de donner suite à la demande de regroupement des municipalités de Saint-Guy et de Lac-des-Aigles. Question de vous situer, Saint-Guy se trouve dans la MRC des Basques, alors que Lac-des-Aigles est au Témiscouata. Constituée de 11 municipalités, la MRC des Basques n'est guère plus petite que celle de L'Islet. Dans sa recommandation, Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, suggère que les deux municipalités soient regroupées, qu'elles prennent le nom de Lac-des-Aigles, et que la nouvelle entité soit rattachée à la MRC de Témiscouata. La proximité de leurs territoires, et les services et commerces communs qu'utilisent les citoyens de ces deux localités limitrophes, mais de MRC différentes, justifie selon elle le regroupement.

Difficile de ne pas y reconnaître le cas de Saint-Roch-des-Aulnaies, L'Isletoise de territoire, mais dont on dit souvent qu'elle est Kamouraskoise de cœur pour une forte proportion de sa population. Il suffit de se rappeler le tollé soulevé par le barrage routier de la COVID-19, imposé au début de la pandémie à l'entrée du Bas-Saint-Laurent, pour se remémorer combien il est naturel pour les communautés aulnoises et pocatoises de se fréquenter au quotidien.

Dans le cas des Basques, la MRC s'était opposée au regroupement de Saint-Guy et de Lac-des-Aigles par le biais d'un mémoire. On suggérait d'autres regroupements possibles pour Saint-Guy, tout en rappelant la précarité territoriale de la MRC des Basques, l'un des plus petits territoires au Québec. Qu'adviendra-t-il désormais de cette MRC si la fusion se réalise? Pourrait-elle se joindre à Rivière-du-Loup, une chose ayant été évoquée par le passé? Le statu quo est-il réellement envisageable?

Saint-Roch-des-Aulnaies n'est encore qu'au stade d'étudier, d'un bord comme de l'autre, et la MRC de L'Islet n'y peut rien. Cela ne devrait toutefois pas l'empêcher de réfléchir à toutes les options, plutôt que de regarder le train passer. Dans le cas qui nous intéresse, les citoyens seront ceux qui auront le dernier mot, par référendum. Que la décision vienne d'en haut (Québec), ou d'en bas (le peuple), toujours est-il que ce genre de rebrassage territorial est tout sauf commun au Québec. Quand on ne contrôle pas la situation, vaut mieux prévoir toutes les éventualités avant d'être placé devant le fait accompli.




1151114023

Journée mondiale des enseignantes et enseignants

5 octobre 2023

Monsieur Drainville,

Pour valoriser les profs, le gouvernement doit aller bien au-delà des remerciements.

Il doit respecter notre autonomie professionnelle et nous offrir enfin des conditions de travail qui nous permettent de faire ce que nous préférons : enseigner.

Nous avons des solutions, écoutez-nous! C'est tout le Québec qui y gagnera.

FSE FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT CSQ

CSQ Centrale des syndicats du Québec

278H4023

Investir dans la collectivité
pour maximiser
notre impact social.







Nous aussi,
cette idée
nous fait rêver.

D'ailleurs, par nos dons et nos commandites, nous soutenons 29 organismes du Bas-Saint-Laurent.

hydro
quebec
.com

4160N4023

Le Nicaragua au sud de la MRC de L'Islet

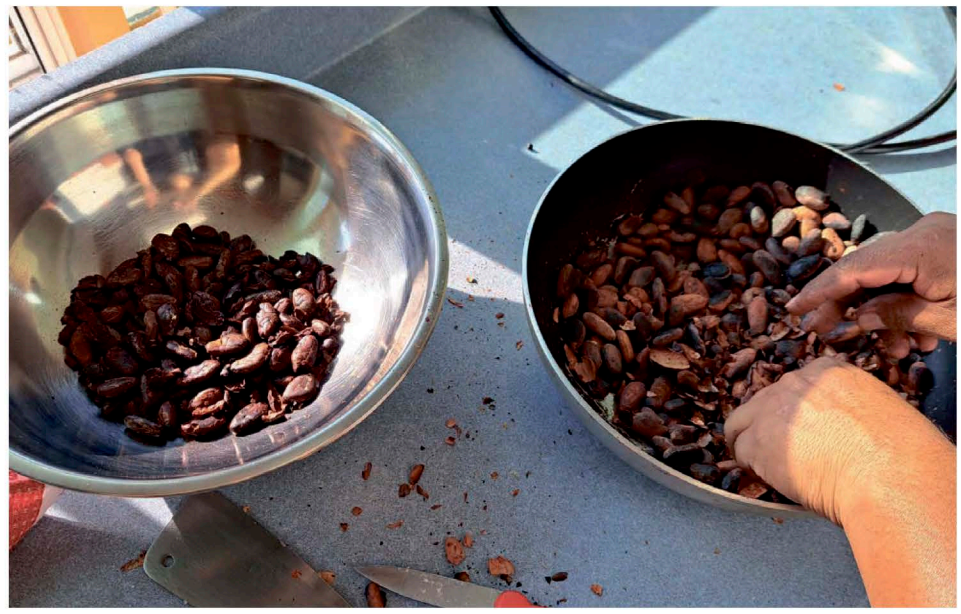
L'organisation, par L'ABC des Hauts Plateaux, d'un rendez-vous mensuel intergénérationnel et interculturel s'est poursuivie au sud de la MRC de L'Islet, à la salle municipale de Tourville, pour une sixième rencontre. Le 23 septembre dernier, le Nicaragua était à l'honneur.

Comme chaque fois, un atelier culinaire a pris naissance. Le cuisinier Ernesto s'est fait un plaisir de faire découvrir aux 35 personnes inscrites différents mets nicaraguayens. Trois menus principaux étaient présentés : brochettes de viande avec riz aux haricots rouges servies avec banane plantain frite et fromage haloumi, mélange de riz avec viandes effilochés, légumes et sauce rouge et viande de porc marinée avec manioc, le tout servi avec une salade. Comme breuvage, il y avait du lait au chocolat concocté avec des fèves de cacao grillées et une limonade aux graines de chia. Le dessert était du pastel de helote, fait à base de maïs en grains frais. Les participants avaient l'impression d'être devant un buffet à volonté.

Du côté artistique, la patience et la minutie étaient de mise. Les 19 participants ont appris l'art du pliage de papier au stylo suggéré par Dennys. Cette technique consiste à coller de petits morceaux de papier formés en utilisant le bout d'un crayon. En fonction des papiers utilisés, la texture change et permet de créer des œuvres d'art vraiment uniques. Au Nicaragua, ces œuvres sont réalisées et mises en évidence dans des défilés lors de différentes fêtes. C'était ambitieux comme projet à réaliser en un avant-midi, mais les résultats sont surprenants.

En arrière-plan, accompagnant la musique traditionnelle, Dennys avait préparé un diaporama présentant différentes traditions présentes au Nicaragua. Cette fois-ci, ce sont donc des personnes provenant de huit nationalités présentes (Nicaraguayen, Guatémaltèque, Ivoirien, Républicain, Mexicain, Malien, Colombien et Québécois) qui auront partagé et appris de nombreuses connaissances sur le Nicaragua. Le prochain atelier aura lieu le 28 octobre.

Source : L'ABC des Hauts Plateaux





Le Nicaragua était à l'honneur lors du dernier rendez-vous mensuel intergénérationnel et interculturel tenu à Tourville, par L'ABC des Hauts Plateaux.

La Fondation TELUS encourage l'enseignement technologique et scientifique

La Fondation TELUS pour un futur meilleur et son Comité d'investissement communautaire soutiennent activement la Fondation de recherche appliquée en technologie physique de La Pocatière (Accro de la techno). Plus précisément, le don a permis d'offrir de nouveaux ateliers éducatifs sur la lumière, l'électronique et la pensée informatique favorisant un apprentissage des sciences par des activités technologiques et scientifiques concrètes pour les jeunes des MRC de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Rivière-du-Loup.

À ce jour, l'engagement total de la Fondation TELUS pour un futur meilleur et de son Comité d'investissement communautaire s'élève à 18 500 $. Il a permis de rejoindre 1660 jeunes et de susciter leur intérêt pour les sciences, les technologies et les carrières qui y sont associées.

« Dans le comité d'investissement communautaire de TELUS, nous estimons essentiel de cultiver la compréhension et la passion des sciences et de la technologie chez les futurs leaders des communautés où nous vivons. En unissant nos énergies, nous visons à forger un avenir prometteur, unifié par le savoir et propulsé par l'innovation, au bénéfice de tous. Cette solidarité concrétise la promesse de la marque TELUS : ensemble, créons un futur meilleur », a déclaré Louis Khalil, président du Comité d'investissement communautaire.

« TELUS contribue de manière significative à la mission éducative d'Accro de la Techno qui vise à augmenter l'intérêt des jeunes pour les sciences et technologies et pour les carrières dans ces domaines. De manière concrète, le soutien de la Fondation TELUS pour un futur meilleur a permis le développement de quatre nouvelles activités incluant l'achat de matériel. Ces activités abordant les thématiques de la lumière, de l'électronique, de la pensée informatique et de la fabrication numérique ont rejoint 1 660 jeunes de 10 à 15 ans au cours des trois dernières années. En d'autres mots, le soutien de TELUS permet à des jeunes de vivre des réussites en science par le biais d'activités concrètes et stimulantes », a ajouté pour sa part Éric Dufresne, directeur général de l'organisme Accro de la techno.

« Grâce aux ressources et aux ateliers fournis par l'organisme, les élèves développent la curiosité, l'engagement, la collaboration et améliorent leurs compétences, conduisant ainsi à un plein épanouissement dans le domaine des sciences et technologies », conclut Dave Alexandre, enseignant à l'école Saint-Jean de Saint-Jean-Port-Joli.

Source : Fondation Télus



La Fondation TELUS pour un futur meilleur et son Comité d'investissement communautaire soutiennent activement les activités d'Accro de la techno. Photo : JHA Photographie





4649H4023

Me Michelle-Chantal Bouffard, avocate

L'ÉTAT DU DROIT CONCERNANT LES GRANDS-PARENTS ET LEURS PETITS-ENFANTS

Le *Code civil du Québec* prévoit à son article 611 les principes applicables sur la relation entre les grands-parents et leurs petits-enfants. Il est important de préciser que le législateur parle de relation personnelle et non de droit d'accès. Au cours de l'année 2022, cet article a été complètement réécrit dans le cadre de la réforme du droit de la famille.

Auparavant, les parents pouvaient difficilement empêcher la relation de leur enfant avec ses grands-parents, à moins d'avoir un motif grave (ex. : violence, abus, comportement néfaste). Un des changements majeurs de la réforme est qu'il n'est plus nécessaire désormais de justifier le refus des parents avec un tel motif. Le nouvel article vient préciser que les relations entre l'enfant et les grands-parents peuvent être maintenues ou développées si cela est dans l'intérêt de l'enfant. Également, le législateur a voulu clarifier que ces relations peuvent être maintenues ou développées par tout moyen approprié et qu'il n'est pas requis que les personnes soient en présence physique un de l'autre. Un élément nouveau également est que dorénavant, le tribunal doit tenir compte de la volonté des enfants de 10 à 13 ans d'avoir ou non des contacts avec leurs grands-parents et à partir de 14 ans, leur consentement est une condition essentielle.

Il faut comprendre que chaque situation est unique et advenant un litige en cette matière, le juge devra déterminer ce qui est le mieux pour l'enfant. Que vous soyez parents ou grands-parents, n'hésitez pas à communiquer avec un membre de notre équipe pour obtenir des réponses à vos questions.

BTLP AVOCATS
La Pocatière : 418 371-3114
Montmagny : 418 248-3114
btlpavocats.com

COMPLEXE CULTUREL ET SPORTIF

Le comité de pilotage a rencontré le ministre Drainville

Les membres du comité de pilotage du complexe culturel et sportif, représentés par Jocelyne Caron, préfète de la MRC de Montmagny, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, Jean-Marc Jean, directeur général du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, et M. Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud, ont rencontré le ministre de l'Éducation et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, Bernard Drainville, afin d'obtenir son appui pour du financement dans le programme québécois des infrastructures (PQI).

« M. Drainville a été très à l'écoute et il comprend les enjeux de notre milieu. Nous lui avons demandé de faire reconnaître le projet global comme un projet innovant qui compte deux volets. Pour le volet culturel, on demande de le voir accepter au programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications. Pour le volet sportif et communautaire, on demande que le gouvernement reconnaisse le projet dans le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) et dans le Programme québécois des infrastructures (PQI), où la capacité de payer des citoyens, du milieu municipal et scolaire sera respectée. La région a besoin du PQI pour attacher le projet dans son ensemble. Sans le PQI, nous ne serons pas capables de mettre à jour nos infrastructures », a commenté Jocelyne Caron, préfète de la MRC de Montmagny.



Bernard Drainville.

Pour Jean-Marc Jean, directeur général du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, « le projet du complexe culturel et sportif constitue l'un des plus beaux projets de concertation et de mobilisation du Québec. Plus de vingt organisations et des centaines de personnes travaillent main dans la main depuis quatre ans pour sa réalisation. Le milieu investit 20 % du montant total du projet et assumera la moitié des frais d'entretien, ce qui démontre toute la volonté de notre communauté d'avoir ce complexe à Montmagny ».

La rencontre s'est terminée sur une belle note avec la présentation d'une vidéo des gymnastes du Club Magny-Gym et des membres du Club de Natation Montmagny qui tenaient à s'adresser au ministre Drainville afin d'obtenir son appui dans le Programme québécois des infrastructures.

« La communauté veut cette infrastructure et elle doit demeurer mobilisée. Le conseil des maires de la MRC de Montmagny reconnaît l'importance de ce projet pour le bien-être de nos jeunes et moins jeunes, et c'est pourquoi la MRC a accepté de s'investir financièrement de façon très importante en tenant compte de la capacité de payer des citoyens. Avec ce projet, on a la prétention d'être un modèle pour la concertation et l'optimisation des infrastructures avec le monde scolaire et les partenaires du milieu.

Par notre demande, on souhaite que le gouvernement permette aux régions d'être des milieux modernes et attractifs », a ajouté Jocelyne Caron.

Mentionnons enfin que la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny est toujours active dans le dossier de financement du projet du Complexe et recherche des partenaires privés. De belles annonces seront d'ailleurs faites prochainement.

Source : MRC de Montmagny



Le marché public de Saint-Pascal ouvert jusqu'au 26 novembre 2023

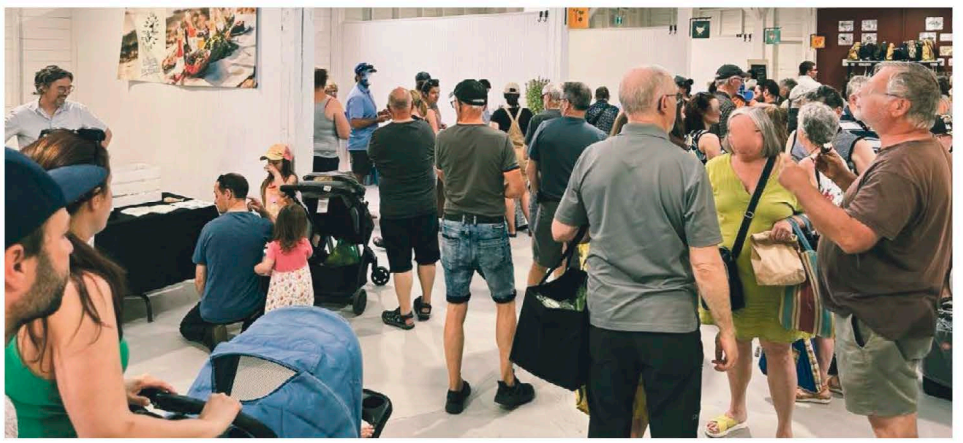
La saison de l'automne bas son plein, et même si le froid et les couleurs s'installent, le Marché de l'Expo à Saint-Pascal se poursuit les dimanches de 10 h à 14 h, et ce, jusqu'au 26 novembre.

En cette période d'abondance, il sera le seul marché public fermier encore ouvert au Kamouraska et dans tout le KRTB à compter du 15 octobre. Profitez de cette chance unique.

La Ville de Saint-Pascal et la Société d'agriculture du comté de Kamouraska invitent la population de tout le Bas-Saint-Laurent à venir visiter ce lieu magnifique et faire leurs emplettes en produits locaux dans le confort intérieur d'un bâtiment historique extraordinairement bien conservé. Plusieurs belles surprises sont attendues : légumes d'automne, pain et pâtisseries, viande diversifiée (porc, agneau, sanglier, volaille), produits d'herboristerie, fromages, champignons, etc. En moyenne, quinze exposants seront présents tous les dimanches, sans oublier l'offre alimentaire des cantines locales telles que El'Drée et Johnny Moutarde.

Cet automne, le Marché de l'Expo est un grand rendez-vous alimentaire hebdomadaire à mettre assurément à l'agenda. Pour plus de détails sur les exposants et les activités, consultez la page Facebook du Marché de l'Expo.

Source : Ville de Saint-Pascal





Le Marché de l'Expo sera le seul marché public encore ouvert au Kamouraska et dans tout le KRTB à compter du 15 octobre.

Les Arts de la scène de Montmagny
418 241-5799 • 1 866 641-5799
ADLS.CA
Spectacles
PARTENAIRE SAISON
Coop Montmagny
Tradition CAP-SAINT-IGNACE



Michelle Desrochers
Pelote
Vendredi 6 octobre 20 h
Salle Promutuel Assurance



Marie-Josée Lord
Les chants de mon pays
Samedi 7 octobre 20 h
Salle Edwin-Bélanger
Série musique La Voix du Sud

Ajoutez l'horaire des spectacles à votre agenda!



Run de lait
Docu-théâtre
Samedi 14 octobre 20 h
Salle Edwin-Bélanger



Montreal Guitare Trio MG3
Hommage à Ennio Morricone
Dimanche 15 octobre 15 h
Salle Promutuel Assurance
Série musique La Voix du Sud

Montmagny · CALQ · Canada · Jean Coutu · Côte-du-Sud · ESCO · Desjardins · Lafontaine · Mercier · Hôtel L'Oiselière · Pneus · Raymond Chebot Grant Thornton · La Maison Rousseau · Tousignol · Promutuel · Plastiques Gagnon · Mallette · Iris · Umano Médical · Groupe automobile · Stimulus 75 · À la Rive · CKIO 90 FM · Chez · NousTV · L'Oie Blanche · Le Placoteux · CMA TV

4560140023

VACCINATION AUTOMNALE CONTRE LES VIRUS RESPIRATOIRES

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Rendez-vous disponibles dès maintenant sur Clic Santé

Une ligne téléphonique sans frais, 1 866 445-0601, sera disponible du lundi au vendredi.

Les vaccins contre la grippe saisonnière et contre la COVID-19 sont disponibles gratuitement pour toutes les personnes souhaitant s'en prévaloir. Il sera possible de recevoir les deux vaccins en même temps en sélectionnant vos choix lors de la prise de rendez-vous.

Rappelons qu'il demeure important de recevoir le vaccin contre la grippe saisonnière si vous vivez avec une maladie chronique telle que le diabète, des troubles immunitaires, une maladie cardiovasculaire, respiratoire ou rénale.

Votre gouvernement

Québec

1153084023 6003H4023

La Corporation des Arts et de la Culture de L'Islet inaugure son Café culturel

Dans le cadre de la 27e édition des Journées de la Culture ayant eu lieu du 29 septembre au 1er octobre dernier, la Corporation des Arts et de la Culture de L'Islet a officiellement inauguré son Café culturel à la Salle des Habitants de la municipalité, au 16 chemin des Pionniers Est.

JOSÉ SOUCY

Avec un budget totalisant 23 580 $, financé par le Fonds de soutien aux cafés culturels de la MRC de L'Islet « Signature innovation » en partenariat avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'endroit proposera une panoplie d'activités tournant autour de la culture.

En somme, les gens pourront assister à des événements musicaux, des conférences ainsi que plusieurs activités, et ce, autant pour les enfants que les adultes. Un coin prestation mettra également en vedette différents artistes.

« Ça fait longtemps que la Corporation des Arts et de la Culture de L'Islet et la Municipalité souhaitaient avoir un lieu de rassemblement, un lieu où l'on peut offrir de la culture, un lieu permanent, finalement », a expliqué Chantal Castonguay, présidente de la Corporation des Arts et de la Culture de L'Islet.



Le Café culturel de L'Islet. Photo : José Soucy

Bien que la salle en question soit présentement utilisée par les citoyens pour divers types d'événement tel que des rassemblements de famille, des funérailles et des activités de toute sorte, on assure que l'offre du Café culturel n'empêchera pas leur tenue.

« Ces choses-là, on veut que ça demeure. On est là finalement pour offrir plus de culture au travers de tout ça », a-t-elle ajouté.

Les gens pourront ainsi venir au café pour y passer du temps, pour écouter de la musique, pour lire un bon livre de la petite bibliothèque de l'endroit ou bien pour jaser, prendre un thé, café ou collation, ou tout simplement jouer aux cartes.

« Aujourd'hui, nous sommes choyés de dévoiler un Café culturel dans la Salle des Habitants, bâtiment inscrit au registre du Patrimoine culturel. L'ouverture de ce café permettra d'offrir un lieu de rencontre qui sera un plus pour tous », a exprimé Germain Pelletier, maire de L'Islet.

Quatre projets soutenus

Quatre organismes de la région ont obtenu l'appui financier du Fonds de soutien aux cafés culturels lors d'un premier appel à projets, pour un montant totalisant 98 530 $.

Outre la Corporation des Arts et de la Culture de L'Islet, le Marché aux Caissons de Sainte-Louise, la Médiathèque L'Héritage de L'Islet-Sud de Sainte-Perpétue, ainsi que la CDC ICI Montmagny-L'Islet ont été les autres bénéficiaires du Fonds en question.

La MRC de L'Islet souhaite par ailleurs rappeler aux organismes, entreprises privées ou comités organisateurs intéressés qu'il est toujours possible de déposer un projet dans le cadre du Fonds de soutien aux cafés culturels. La date limite pour le dépôt d'un dossier est le 1er novembre 2023, inclusivement.

Les initiatives soutenues pourraient bénéficier d'un soutien financier à la hauteur de 25 000 $ pour la réalisation de travaux d'aménagements intérieurs ou encore d'acquisition d'équipements permettant l'organisation de divers types d'activités de nature culturelles.



La coupure du ruban par Chantal Castonguay, présidente de la Corporation des Arts et de la Culture de L'Islet, Germain Pelletier, maire de L'Islet, et Renée Anique Francoeur, chargée de projet – volet création artistique, Projet signature à la MRC de L'Islet. Photo : José Soucy



Exposition «La nature des horizons»

Le comité d'exposition de La Pocatière est heureux de vous inviter au vernissage de *La nature des horizon* par Annie Duval. Il est prévu pour le mercredi 18 octobre de 17 h à 19 h à la Mosaïque — Bibliothèque.

Au cœur de l'automne, les tableaux d'Annie Duval prendront place au sein de l'espace d'exposition avec ses paysages à l'atmosphère vaporeuse. Parfois, il y a des chemins qui se perdent en forêt, comme des lignes de faille vers l'inconnu. Les tableaux de médiums mixtes traceront une route à suivre pour quiconque souhaite se perdre dans la nature.

Artiste de la région, Annie Duval est très active et a plus d'une corde à son arc. Ses bijoux se retrouvent dans plusieurs boutiques du coin. Ce sont ses tableaux qui seront cette fois exposés. Découvrez l'artiste et sa démarche lors du vernissage.

L'exposition se terminera le 13 décembre 2023. Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont les suivantes : les mardis et mercredis de 13 h à 16 h 30, les jeudis de 16 h à 20 h et les samedis de 10 h à midi. Pour ne rien manquer des activités, aimez la page Facebook de la salle d'exposition de La Pocatière ou visiter le site Internet de Ville de La Pocatière.

Source : Comité d'exposition

Billy Tellier à la Salle André-Gagnon

La Corporation régionale de la Salle André-Gagnon et Hydro-Québec présentent Billy Tellier et son spectacle d'humour Hypocrite(s), le vendredi 6 octobre à 20 h.

Cinq ans après son dernier spectacle, Billy Tellier, l'humoriste primé au Gala Les Olivier 2017 pour ses capsules radio du Petit monde de Billy à CKOI, revient enfin sur scène pour offrir son dernier *one-man-show* : Hypocrite(s). Ce n'est pas par désintérêt pour la scène qu'il a attendu aussi longtemps avant d'offrir un nouveau spectacle. Il y a eu des apparitions télévisuelles, des galas, la naissance de ses enfants, etc. Il a aussi script-édité plusieurs spectacles de ses confrères, dont Alexandre Barrette, Rachid Badouri et Maxim Martin. Billy Tellier a également participé aux scénarios des films d'Émile Gaudreault *De père en flic* et *Le sens de l'humour*.

Et voilà Hypocrite(s), c'est le portrait de notre société dressé par un redoutable observateur, à la fois mordant et attachant. Avec ce nouveau one-man-show, Billy saura tourner au ridicule le petit côté sombre de tous et chacun dans un spectacle servant d'exutoire collectif qui fera le plus grand bien.

Billy Tellier est une mitraillette à gags, tirant sur tous nos travers; il est le petit baveux qu'on aime bien. Avec Billy sur scène pendant 90 minutes, attendez-vous à rire de tout, sauf de vous… parce que vous, vous êtes parfaits! Hypocrite(s)!

Les billets sont disponibles au www.salleandregagnon.com, au 1 866 908-9090 et chez Métro Plus Lebel de La Pocatière.

Source : Salle André-Gagnon

Tournoi de golf

de la Fondation de l'École polyvalente



PLUS DE 200$ & COMMANDITE D'UN TROU

Construction Pierre Bonenfant

Caisse Desjardins de l'Anse

Mathieu Rivest député

Dr. Gaétan Lévesque

200$ & COMMANDITE D'UN TROU

Fromagerie Le Mouton Blanc
Café Bonté Divine
Construction Stéphane Charest Inc.
Cie. Funéraire Pelletier Inc
Rivière-du-Loup Honda
Bellema S.E.C.
Avantis
Centre de services scolaire Kamouraska Rivière-du-Loup
Microbrasserie Ras L'Bock
Chabot Carosserie
Épicerie Gilbert Royer Ltée
Pharmacie Uniprix La Pocatière
M. Yvan Tardif
Au temps des cigales
Lorendo Portes et Fenêtres

COMMANDITAIRES AUTRES

Clinique de physiothérapie La Pocatière
Le Buro Grill & Bar
M. Richard St-Amant
Voyage La Pocatière
Cinéma Louise St-Pacôme
Ferme Cybèle
Garage Richard et Guy Chamberland
Plomberie Stéphane Martin
Iris La Pocatière
M. Jean-Maurice Anctil
Ferblanterie C.L. Ventilation Inc
Les Yeuxtistes Lévis
Via Thermo Pompe
Mme Véronique Beaulieu
Esthétique Linda Hains
Fleuriste Le Bel Arôme
Marché des Aulnaies
Premiers soins Québec
Cégep La Pocatière
G. Lemieux & Fils Inc
Marché du Quartier
M. Claude St-Pierre
Clinique Chiropratique La Pocatière
Pharmacie Brunet La Pocatière
Sébastien Demers Re/Max Élégance Inc
Pharmacie Familiprix La Pocatière
Produits sanitaires Unique
Mme Hélène Laboissonnière

Merci aux commanditaires, aux participants et merci à notre Président d'honneur M. Pierre Bonenfant. Rendez-vous l'an prochain le 14 septembre 2024!

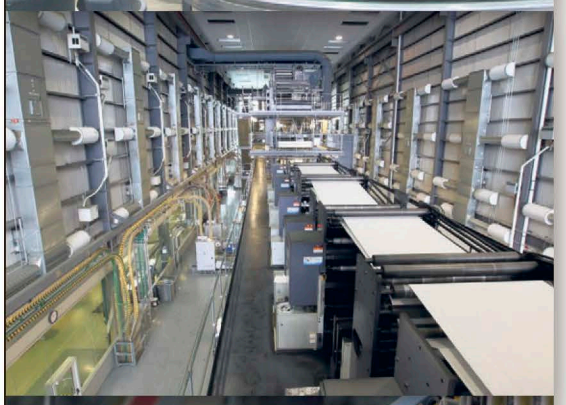
6574H4023

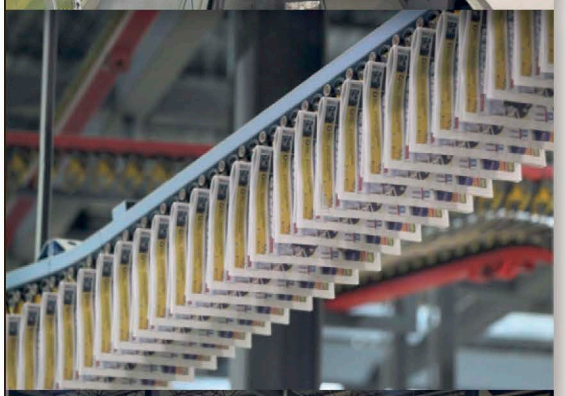


Le Scénario cinéma
SODEC Québec
CARREFOUR LAPOCATIÈRE
INFO: 418 856.1319
www.cinemalescenario.com
Devenez membre!

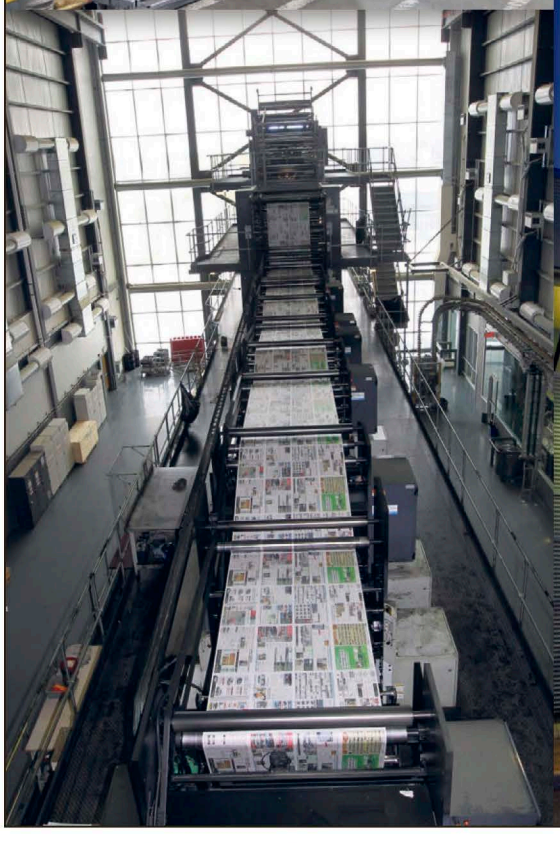
3592H4023_2











LA SEMAINE NATIONALE DES JOURNAUX

Une occasion de nous rappeler l'IMPORTANCE VITALE des médias de la PRESSE ÉCRITE pour une DÉMOCRATIE SAINE.

Les journaux locaux sont un accès à des nouvelles de votre communauté sur lesquelles vous pouvez vous fier. Des nouvelles proches de vous, qui vous bouleversent, vous font réfléchir, sourire, qui vous tiennent informés. Ils consolident les liens et stimulent la prospérité de la grande région qu'est Kamouraska / L'Islet.

Imprimerie Québecor Média est fier d'imprimer votre journal Le Placoteux.

Bravo à toute l'équipe de passionnés qui y travaille!

Bonne semaine nationale des journaux!

J'existe donc je lis...

QUÉBECOR Média



SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Le comité des Fêtes du 175e présente son legs

Avec un budget de 165 000 $ et tout près de trois années de travail, le comité des Fêtes du 175e de la corporation municipale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a présenté, le 26 septembre dernier au Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation, son legs afin de commémorer l'événement.

JOSÉ SOUCY

La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a vu le jour le 1er juillet 1845 à la suite de l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada. Ainsi, pour célébrer ses 175 ans (2020), le conseil municipal souhaitait laisser un legs à la population.

Dans cet esprit, le comité a réalisé un projet en trois volets, soit un parcours de panneaux thématiques, un parcours des croix de chemin, et la réalisation d'une installation médiatique portant sur le Haut de Sainte-Anne, présentée au Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation.

« Il était important pour le conseil municipal et le comité des Fêtes du 175e de laisser quelque chose de tangible à la communauté afin de souligner l'événement », a déclaré Carole Lévesque, mairesse suppléante de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Panneaux thématiques

Le parcours de panneaux thématiques met en valeur le territoire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de ses environs, ainsi que ses événements marquants.

Un total de huit panneaux seront ainsi installés sur quatre sites distincts : un à la gare de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, présentant son historique et le développement du réseau ferroviaire dans l'est; un autre au Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ), présentant l'ancienne ferme expérimentale fédérale, avec un clin d'œil au CDBQ ayant acquis le site en 1997; un sur le site curial du Haut de Sainte-Anne appartenant à la Fabrique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à l'ouest de la municipalité; et cinq à la tour d'observation de la halte routière municipale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Ce parcours, dit-on, encouragerait les activités patrimoniales par leur contenu.

Croix de chemin

Le parcours des croix de chemin rassemble huit croix. En faisant appel à l'habileté des artisans pour les restaurer, les Chevaliers de Colomb ont offert leur expertise pour réaliser cette tâche. Qui plus est, pour faire connaître les us et les coutumes rurales, un document visuel a été produit et sera ultérieurement distribué localement pour présenter l'ensemble du parcours.

L'installation médiatique

L'installation médiatique sur le Haut de Sainte-Anne est présentée au Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation. Elle est constituée d'une sculpture représentant une partie des fondations du premier presbytère de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et d'une borne médiatique permettant d'en connaître davantage sur le premier ensemble curial de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Cette borne permet à l'utilisateur d'activer le défilement du paysage actuel, avec superposition des projections du passé, et comporte aussi des capsules vidéographiques. On fait ici allusion à l'importance du premier noyau villageois, avec des témoignages de spécialistes du patrimoine, un regard sur les fouilles de 2019, et un survol des quatre saisons de la municipalité.

« On est vraiment content de ce que nous avons fait avec la Municipalité. Nous ne sommes pas partis de rien pour notre projet en trois volets. D'abord, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, c'est des paysages exceptionnels, avec également une histoire remarquable, puisqu'il y a peu de localités qui possèdent l'histoire que nous avons, avec autant d'archives. Ensuite, la super tour construite dans la halte municipale offre une vue remarquable. Finalement, les travaux d'aqueduc dans l'ouest de la municipalité nous ont permis de fouiller dans les entrailles de la route 132, et de faire des découvertes comme l'emplacement de la première église et du premier presbytère de la paroisse », a expliqué avec passion Nicole Catellier, bénévole du comité des fêtes du 175e de la corporation municipale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.



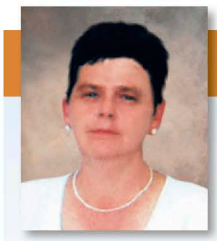
Le comité des fêtes du 175e de la corporation municipale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Photo : José Soucy



Nicole Catellier, bénévole du comité des fêtes du 175e de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, expliquant le legs. Photo : José Soucy



Nécrologie



Avis de décès

Diane Bernier (1949-2023)

Sainte-Hélène

À son domicile, le 6 septembre 2023, est décédée à l'âge de 74 ans Mme Diane Bernier, conjointe de M. Blaise Laplante; fille de feu Mme Cécile Roy et de feu M. Alphondor Bernier. Elle demeurait à Sainte-Hélène, native de Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 7 octobre 2023 dès 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 11 h, au salon de Saint-Pascal, suivie de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil son conjoint, Blaise Laplante; ses enfants : Stéphane Beaulieu (Diane St-Pierre), Martin Beaulieu (Isabelle Bélanger), Marie-Ève Beaulieu (Rémi Bossé); sa petite-fille, Lorie. Elle était la sœur de : Clément (Huguette Thérien), feu Louisette (feu Gérard Ouellet), Jacqueline (Carmond Thériault), Rina (Roger Rivard), Benoit (Rollande Tougas), feu Alain, feu Carol (Ginette Patry), France (Léonard Beaulieu). Sont aussi attristés pas son départ, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Bernier et Laplante ainsi que ses amis.

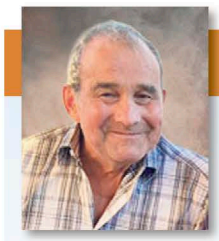
Des remerciements sont adressés au Dr Gaétan Lévesque, son médecin traitant depuis bon nombre d'années, à son infirmière Isabelle Lévesque, au personnel de l'hôpital de La Pocatière et du CLSC de Saint-Pascal ainsi qu'à son inhalothérapeute, qui ont tous été d'une aide exemplaire.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 ou à l'Association pulmonaire du Québec, 6070, rue Sherbrooke Est, bureau 104, Montréal (Québec) H1N 1C1.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Émilien Charest (1945-2023)

Saint-Alexandre

À la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB de Rivière-du-Loup, le 6 septembre 2023, est décédé à l'âge de 78 ans et 4 mois M. Émilien Charest, époux de Mme Simone Dumont; fils de feu Mme Délina Pelletier et de feu M. Gérard Charest. Il demeurait à Rivière-du-Loup, autrefois à Saint-Alexandre, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le samedi 7 octobre 2023 dès 10 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 14 h, en l'église de Saint-Alexandre et de là au columbarium de la résidence funéraire de Saint-Alexandre.

Il laisse dans le deuil son épouse, Simone Dumont; ses enfants : Jovette (Steve Lapointe), Michel (Nancy Bérubé), Claudine (Éric Picard); ses petits-enfants : Jade, Vincent, Marika, Marc-Olivier, William, Julia, Emmie; ses arrière-petits-enfants : Romie, Alice, Hubert, Félix. Il était le frère de : feu Bertrand (Marie-Rose Deschênes), Denis (feu Emilienne Richard), Mariette (Jean-Luc Pelletier), Réal (Ghislaine Dumont), Francine (Joseph Alexandre), Jean-Guy (Céline Richard), feu Roch (Pauline Richard), Richard (Céline Morin), Gérard (Jacynthe Levesque), Gaston (Marie-Jeanne Richard), Damien (Céleste Lopez), Mario (Chantale Bouchard), Yvette (Jean-Nil Chénard) et le beau-frère de : Angéline, Ghislaine (Réal Charest), Normand, Yvon (Yolande Sirois). Sont aussi attristés par son départ, ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés au département du court séjour du CHRGP pour les soins exceptionnels dispensés au cours de ces dernières années, à monsieur Charest.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB, 44, rue de Chauffailles, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4E1 ou à la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup, 75, rue Saint-Henri, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2A4.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



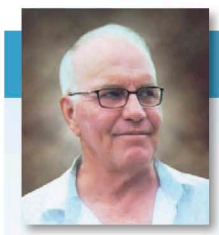
5e anniversaire de décès

Yves Fournier (Ti-Poil) (1964-2018)

La disparition d'une personne aimée s'accompagne d'un doux parfum de souvenirs qui jamais ne se dissipera.

« Déjà cinq ans, tu es parti rejoindre ton étoile en emportant avec toi une parcelle de chacun de nous. Continue de veiller sur nous comme tu l'as toujours fait. »

Brigitte; ses enfants : Valérie, Michaël, Mylène et les membres de leur famille.



Messe anniversaire

Laval Ouellet

Sainte-Hélène

« Cher époux, cher papa, une année s'est écoulée depuis ton départ. L'amour et la joie de vivre que tu nous apportais nous manquent beaucoup. Tu as laissé derrière toi une présence qui ne s'effacera jamais. »

Pour honorer la douce mémoire de M. Laval Ouellet, une messe anniversaire sera célébrée ce dimanche 8 octobre 2023, à 9 h 30, en l'église de Sainte-Hélène. Merci à tous les parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.



Avis de décès

Noëlla Chénard St-Onge (1941-2023)

Mont-Carmel

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 20 septembre 2023, est décédée subitement, à l'âge de 81 ans et 10 mois, Mme Noëlla Chénard, épouse de feu M. Lionel St-Onge; fille de feu Mme Lorenza Dumais et de feu M. Elzéar Chénard. Elle demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 6 octobre 2023 dès 12 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h, au salon de Saint-Pascal, suivie de l'inhumation au cimetière de Mont-Carmel.

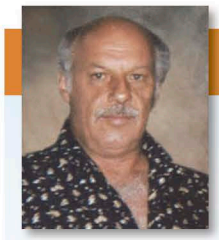
Elle laisse dans le deuil son fils, Rémi (Guylaine Garon); ses petits-fils : François et Kévin; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Chénard, Francoeur et St-Onge ainsi que ses amis.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC En L'Honneur /En Mémoire, CP 460 SUCC K, Toronto (Ontario) M4P 9Z9.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Marcel Milliard (1946-2023)

Saint-Pacôme

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 28 septembre 2023, est décédé à l'âge de 77 ans et 3 mois M. Marcel Milliard, époux de Mme Rachelle Lizotte; fils de feu Mme Antonia Dubé et de feu M. Auguste Milliard. Il demeurait à Saint-Pacôme, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Maison Funéraire Viateur Gallant, 192, boulevard Bégin, Saint-Pacôme, le samedi 7 octobre 2023 à compter de 11 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h au salon, suivie de la mise en niche au columbarium de Saint-Pacôme.

Il laisse dans le deuil son épouse, Rachelle Lizotte, sa fille, Natacha; ses petits-enfants : Guillaume et Sabrina. Il était le frère de : Lucette (Léon Chenard), feu Lucien (feu Margot Marcotte), feu Pierrette (feu Gérard Dumais), feu Anita (feu Michel Dubé), feu Robert (feu Huguette Dionne); le beau-frère de : feu Jacqueline (feu Normand Lizotte), Thérèse (feu Maurice Desjardins), feu Madeleine (Roger Brousseau), Rose (feu Roland Lahaie), Murielle (Rosaire Pelletier), Cécile (Maurice Lévesque), feu Raymond, Pauline, Hélène. Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés à Dre Josée Rousseau, à l'infirmière Sandra Parent ainsi qu'au personnel soignant de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Martin Hudon (1984-2023)

Saint-Roch-des-Aulnaies

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 12 septembre 2023, est décédé en paix entouré des siens, à l'âge de 39 ans et 6 mois, M. Martin Hudon. Fils de M. Réjean Hudon et Mme Pauline Miville-Deschênes, il demeurait à Saint-Roch-des-Aulnaies, L'Islet.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 7 octobre 2023 de 11 h 30 à 14 h 30. Le service religieux sera célébré ce même jour à 15 h, en l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies, et sera suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses parents : Réjean et Pauline; son frère Sébastien (Meggy Mercier) ; sa nièce Mathilde; son neveu Alexis, qu'il adorait. De la famille Deschênes, il était le neveu de : feu Madeleine, feu André (Thérèse Chouinard), Michel, Marthe (Robert Sénéchal). De la famille Hudon, sa grand-mère Mme Simone St-Amant Hudon l'a précédé et il laisse dans le deuil ses oncles et ses tantes : Céline (Marc-André Dionne), Marcel (feu Lise Gagnon), Gilles (Diane Robichaud), Rolande (Marc Côté), Claude (Hélène Pelletier), René (Christiane Miville), son parrain Mario, Simon (Denise Roy), Ghislain (Julie Laperrière) et sa marraine Pauline (Denis Michaud). Sont aussi affectés par son départ plusieurs cousins et cousines, autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel soignant de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima et ceux de l'Hôpital Laval, pour leur soutien et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, Don en ligne : www.fondationhndf.ca ou à la Fondation de l'Hôpital Laval de Québec. Don en ligne : www.fondationhopitallaval.com

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MP MARIUS PELLETIER

Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.

Nécrologie



Avis de décès

Marie-Paule Gamache (1943-2023)

La Pocatière

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme, le 24 septembre 2023, est décédée à l'âge de 80 ans et 5 mois, Mme Marie-Paule Gamache épouse de feu M. Léopold Dubé. Elle était la fille de feu M. Gérard Gamache et feu Mme Lucienne Labbé. Elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

Selon ses volontés il n'y aura pas de rituels funéraires. Une célébration de recueillement, aura lieu le samedi 7 octobre 2023 à 10 h, au cimetière des Pins, pour l'inhumation des cendres.

Elle laisse dans le deuil sa fille Sabrina; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs : feu Marie-Ange (feu Rosaire Bacon), Suzanne (feu Jean-Paul Castonguay), feu Jean-Marie (Jeannine Landry), Rosaire (Diane Michaud), Hélène (feu Armand Fournier), feu Ghislaine (Albert-Noël Dubé), feu Lise (feu René Prévost), André, Aurèle (Chantal Dionne), Michel (Lorraine Fournier). Sont aussi affectés par son départ les membres de la famille Dubé, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier les membres du personnel du Centre D'Anjou de Saint-Pacôme, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca ou à la Société canadienne du cancer. Don en ligne : cancer.ca

Direction funéraire :

Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Blandine Boulet Michaud (1931-2023)

Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Le 27 août 2023, à la résidence Riviera de Laval, Blandine a clos le chapitre de sa vie terrestre. Elle a commencé cette vie nouvelle, porteuse de l'espérance que sa foi lui permettait d'entrevoir. L'y ont accueilli son compagnon de vie pendant 57 ans : feu Marcel-André Michaud; son père : feu Louis-Philippe Boulet pour qui elle a gardé une admiration toute sa vie; sa mère, feu Thérèse Hudon; et sa sœur, feu Cécile.

Nous serons plusieurs à nous souvenir d'elle - de son plaisir à rassembler les gens autour de sa table qu'elle savait garnir par ses talents - notamment ses fils : Nelson (Marie Gagnon), Langis (Maryse Petitpas); ses deux petites-filles adorées : Anne-Sophie et Elisabeth ; ses beaux-frères et belles-sœurs Roland Michaud, Denise Michaud (feu Guy Chaton), feu Louise Michaud (Gérald Béland), feu Paul Michaud (feu Jocelyne Cousineau); ses filleuls : Francine Parent et Christian Michaud; tous ses autres neveux et nièces; ses cousins et cousines des familles Hudon, Boulet, Champagne et Gagné; ses voisins de la 8e avenue et ses amis.

Née à La Pocatière et établie à Laval depuis quelques années, Blandine aura mené une carrière au service de nombreuses institutions dont : la Faculté d'Agriculture de l'Universalité Laval (alors établie à La Pocatière); le diocèse de Sainte-Anne auprès de Monseigneur Bruno Desrochers et Monseigneur Charles-Henri Lévesque; la Bibliothèque du Cégep, l'Amicale des Anciens du Collège de Sainte-Anne et la Fondation Bouchard. Son dernier dévouement professionnel, au titre de membre de l'équipe du Centre-Vision Michaud-Baril, s'est adressé aux patients du centre.

La famille est reconnaissante à l'endroit du personnel de la résidence Riviera, pour leurs soins attentionnés qui ont adouci les derniers mois du passage de Blandine parmi nous.

Ses parents et amis sont invités à venir lui rendre un dernier hommage, au Complexe Funéraire Marius Pelletier, 409, 9e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 7 octobre 2023 de 12 h à 14 h 15. Le service religieux sera célébré ce même jour à 14 h 30, en la Cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et sera suivi de l'inhumation des cendres au cimetière des Pins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons au Fonds d'études Charles-François-Painchaud, 100, 4e ave, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 – Don en ligne : www. amicale@leadercsa.com.

Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Remerciements de sympathie

Jeannine Point Pelletier

Nous espérons que ce message saura vous dire à quel point nous sommes touchés par la compassion et le réconfort que vous nous avez témoignés à la suite du décès de Mme Jeannine Point, survenu le 17 août dernier.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Valéda (feu Lionel Pelletier), Lorraine (feu Henri Hudon), Colette (feu Louis-Léon Ouellet); ses neveux et ses nièces.

34E CARREFOUR MONDIAL DE L'ACCORDÉON

Les festivaliers et la bonne température au rendez-vous

Un public enthousiaste et connaisseur, des artistes reconnaissants, une équipe de près de 50 bénévoles, voilà ce qui résume le 34e Carrefour mondial de l'accordéon qui avait lieu du 1er au 3 septembre dernier.

Depuis ses débuts, la mission du festival n'a jamais changé, soit de faire découvrir l'accordéon à travers une foule de musicalités et provoquer des rencontres artistiques de haut vol. Les festivaliers en ont encore eu plein les oreilles avec des musiciens comme Rémi Geffroy, Bougnat Sound, Anatol Eremiuc, Ariana M, Eglė Bartkevičiūtė, les Bourques Émissaires, Keven Desrosiers, Alexandre Caron, Alicia Straka, Anne-Marie Williot et Ian Cherry, Elias Fernandez et Julen Alonso et le trio Ouellet-Jacques et Aucoin pour ne nommer que ceux-ci. La musique traditionnelle côtoie ainsi le jazz, la musique classique et les musiques du monde. Au total, ce sont 77 musiciens qui ont participé à l'événement. La diversité des salles et sites : balcons, pique-niques en plein air, activités en salles et sur les sites extérieurs ont permis d'offrir des concerts uniques tout en incitant les festivaliers à se déplacer dans la ville.

Les touristes au rendez-vous

Au cours des années, le Carrefour mondial de l'accordéon a eu un puissant effet sur le maillage entre les musiciens et sur la relève en accordéons diatoniques. Le nombre croissant de jeunes musiciens au Coin des Jeunes, ainsi que la participation de l'École Saint-Pie X en danse traditionnelle en témoignent. En plus de cet impact culturel, l'évènement musical entraîne des retombées économiques importantes pour le secteur touristique, alors que près de 50 % des spectateurs proviennent de l'extérieur de la région et participent au festival plus d'une journée.

Le prochain rendez-vous musical aura lieu du 30 août au 1er septembre 2024, et les billets seront mis en vente dans la première semaine de juin l'an prochain.

Source : Carrefour mondial de l'accordéon





Le 34e Carrefour mondial de l'accordéon avait lieu du 1er au 3 septembre dernier. Photos : Julien Simard

Vendre le côté plein air du Camp musical Saint-Alexandre

Même s'il a diversifié son offre de service au fil du temps, le Camp musical Saint-Alexandre arrive encore difficilement à faire valoir ceux de ses atouts qui n'ont aucun lien avec sa mission musicale d'origine. Le plein air, à titre d'exemple, est un volet par lequel les administrateurs du Camp souhaitent se faire découvrir davantage par les gens du milieu.

MAXIME PARADIS

Denis Maheux, directeur général par intérim depuis un an, a assisté à la naissance du Camp musical Saint-Alexandre il y a 50 ans. Déjà à l'époque, vendre aux gens du milieu l'idée que le Camp était plus qu'une colonie de vacances pour enfants, et que le lieu était à leur disposition pour diverses activités représentait un défi en soi.

Cinquante ans plus tard, les choses se sont un peu améliorées, mais il faut dire que l'offre du Camp musical Saint-Alexandre s'est aussi bonifiée. Studio d'enregistrement pour résidences d'artistes, et le Pavillon Asta qui fait office de complexe multifonctionnel pouvant loger jusqu'à 25 personnes ne sont que quelques exemples des infrastructures qui se sont ajoutées, et qui ont permis d'ouvrir le Camp à une clientèle autre que les enfants. « Le studio a accueilli une douzaine de résidences d'artistes l'an dernier. Et pour le Pavillon Asta, on démarre cette année notre proposition de regroupement de familles pour la période des Fêtes », indique Denis Maheux, au sujet de ces deux infrastructures.



La cadence de l'avant-pandémie a repris au courant de l'été au Camp musical Saint-Alexandre, avec plus de 220 jeunes accueillis pour le camp régulier.

Plein air

Site du Festival des champignons forestiers depuis 2021, le Camp musical Saint-Alexandre cherche par ailleurs à s'imposer comme une destination plein air quatre saisons. L'acquisition d'un terrain adjacent au site en 2020, à la suite d'une campagne de financement populaire, permet aujourd'hui le développement de sentiers qui offriront aux campeurs, mais également à la population locale, l'occasion de découvrir cet environnement forestier unique, avec la chute, considérée depuis toujours comme l'une des plus belles au Kamouraska. « On est à compléter les sentiers, cet automne, et à construire un nouveau bâtiment d'accueil qui sera spécifique au plein air », poursuit le directeur général par intérim.

Le Camp musical Saint-Alexandre est d'avis que la combinaison de ses installations de plein air, d'hébergement et de création musicale permettront de bien réaliser la mission de l'organisme, qui s'articule autour des verbes amplifier, vivre et cultiver. La nouvelle planification stratégique de l'organisme s'inscrit d'ailleurs dans cette continuité, en misant davantage sur les expériences signifiantes à faire vivre aux individus qui passeront par le Camp plutôt que sur des projets de développement proprement dit. « Le Camp musical est rendu à maturité. On a construit quelque chose dont on peut être fier, et dont on peut faire profiter les gens qui désirent se développer dans un esprit musical, ou encore dans un milieu naturel inspirant », ajoute Denis Maheux.

En mouvement

Un an après le départ du précédent directeur Mathieu Rivest, à la suite de son élection à titre de député de Côte-du-Sud, le Camp musical Saint-Alexandre est tout sauf sur pause. La cadence de l'avant-pandémie a repris au courant de l'été, avec plus de 220 jeunes accueillis pour le camp régulier, environ 160 pour le camp « trad », et un total de 45 campeurs pour le camp jazz mené par Carl Mayotte. Chœur en couleur, un habitué des lieux, réinvestira le Camp d'ici deux semaines. « Ça serait faux de prétendre que notre calendrier de location et d'activités est plein, nous avons encore de la place pour accueillir des gens et des événements, mais cette année ressemble réellement à un retour à la normale. »

L'embauche d'un directeur général permanent demeure toujours à l'agenda, la perle rare n'ayant toujours pas été trouvée. Le conseil d'administration souhaite ardemment trouver quelqu'un qui voudra s'imprégner de la région. Un « chasseur de têtes » a été mis sur le coup. Denis Maheux continue d'assurer la transition pour le moment.



POITRAS

UNE ENTREPRISE

STIMULANTE

Nous avons une place pour toi.

Joins-toi à l'équipe !

carrieres.fonderiepoitras.com

carrieres@fonderiepoitras.com

418 247-5041 poste 223

2382H2674

TROUVE TA PLACE DANS UNE ENTREPRISE

DURABLE

ÉLECTRICIEN INDUSTRIEL
Salaire : 30,74 $ à 34,03 $ / heure
+ prime pouvant aller jusqu'à 3,50 $ par heure travaillée

MÉCANICIEN INDUSTRIEL
Salaire : 28,28 $ à 32,09 $ / heure
+ prime pouvant aller jusqu'à 3,50 $ par heure travaillée

MÉCANICIEN MACHINERIE LOURDE (poste de jour)
Salaire : 28,28 $ à 32,09 $ / heure
+ prime de 2 $ par heure travaillée

POURQUOI MATÉRIAUX BLANCHET?

Voici nos AVANTAGES :

- Rémunération compétitive
- Allocation de déménagement
- Allocation de déplacement
- Prime d'assiduité
- Boni de production
- Possibilité de temps supplémentaire
- Gamme complète d'avantages sociaux
- Opportunités de croissance (autant au niveau technique qu'au niveau de la gestion)

Avec ou sans CV on veut te parler!

418 356-3344 poste 543
rh.pamphile@materiauxblanchet.ca

Pour postuler : materiauxblanchet.ca/carrieres

2600H3723

L'emploi du masculin est utilisé sans discrimination et vise uniquement à alléger le texte.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE

RÔLE TRIENNAL 1re ANNÉE

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, en conformité avec les articles 73 et 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, que le rôle d'évaluation foncière triennal tel que préparé par les évaluateurs de la MRC de Kamouraska est maintenant déposé et servira à l'imposition 2024-2025-2026.

Quiconque veut prendre connaissance du rôle d'évaluation peut le faire au bureau de la Municipalité de Rivière-Ouelle aux heures habituelles d'ouverture, situé au 133, route 132, Rivière-Ouelle.

Toute demande de révision des inscriptions au rôle d'évaluation, prévue par la section 1 du chapitre X, concernant le rôle, doit être déposée avant le 1er mai 2024, au bureau de la MRC de Kamouraska sis au 235, rue Rochette, Saint-Pascal, au moyen de la formule prescrite à cet effet, et, à en acquitter les frais prévus par le règlement, le cas échéant.

DONNÉ À RIVIÈRE-OUELLE, CE 26e JOUR DE SEPTEMBRE 2023.

Nathalie Dubé
Directrice générale, greffière-trésorière

0333H4023

AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL 3e ANNÉE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Maryse Pelletier, greffière-trésorière adjointe de la MRC de Kamouraska.

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2022, 2023 et 2024 de chacun des territoires non organisés (Picard et Petit-Lac-Sainte-Anne) a été déposé à mon bureau le 15 septembre 2023;

QUE pour l'exercice financier 2024 des rôles d'évaluation foncière 2022, 2023 et 2024 des territoires non organisés Picard et Petit-Lac-Sainte-Anne, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 201-2017, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC de Kamouraska à l'adresse : https://www.mrckamouraska.com/ dans la section « Documentation » sous l'onglet « Évaluation foncière »;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Kamouraska, à l'attention du greffier-trésorier de la MRC;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINT-PASCAL, CE 26e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2023.

Maryse Pelletier
Greffière-trésorière adjointe

0620H4023

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

1135H4023

AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL 1re ANNÉE

Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour les années 2024, 2025 et 2026.

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par la soussignée, Isabelle Michaud, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

En conformité avec les articles 73 et 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, le **rôle d'évaluation foncière triennal** tel que préparé par les évaluateurs de la MRC de Kamouraska est maintenant déposé et servira à l'imposition 2024-2025-2026.

Quiconque veut prendre connaissance du rôle d'évaluation peut le faire au bureau de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière aux heures habituelles d'ouverture, situé au 395, chemin des Sables Est, Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

Toute demande de révision des inscriptions au rôle d'évaluation, prévue par la section 1 du chapitre X, concernant le rôle, doit être déposée **avant le 1er mai 2024.**

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017 de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC à l'adresse : http://mrckamouraska.com dans la section « Espace citoyen » dans la page « Rôle d'évaluation ».

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par poste recommandée à la MRC de Kamouraska situé au 235, rue Rochette, à Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle fait l'objet d'un envoi par poste recommandée, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ce 28e jour de septembre 2023.

Isabelle Michaud,
Directrice générale et greffière-trésorière

Ralph Lizotte, champion Élite Mini Sportsman

Le 23 septembre 2023, les pilotes de la Série Mini Sportsman Fromagerie Victoria ont pris part à leur dernier programme de la saison du côté de l'Autodrome Montmagny. Vingt voitures étaient présentes pour cette finale de championnat. Les jeunes pilotes ont démontré tous au long de la saison leur assurance, leur agilité et leur rapidité en piste. Pour cette dernière course, Ralph Lizotte de Saint-Onésime-d'Ixworth (Bureau Design Massé) a terminé sur la deuxième marche du podium. Le jeune pilote saint-onésimien remporte néanmoins le titre de champion 2023 de la division Élite, pour une deuxième année d'affilée.

Source : Série Sportsman Unitool



Ralph Lizotte, à gauche, a terminé sur la deuxième marche du podium lors du dernier programme de la saison, mais il remporte néanmoins le titre de champion 2023 de la division Élite.

SÉRIE SPORTSMAN

Belle fin de semaine pour Pier-Olivier Lizotte

Le Fromagerie Victoria 100 a eu lieu à l'Autodrome Montmagny le 23 septembre dernier. La journée était belle, plusieurs commanditaires étaient sur place et la voiture de Pier-Olivier Lizotte était au poil, de sorte qu'il a obtenu le deuxième meilleur temps à la deuxième pratique. Le pilote de Saint-Pacôme a ensuite très bien performé en qualifications, terminant troisième. Parti en deuxième place pour la finale de 100 tours, Pier-Olivier a pris rapidement la tête de la course. Au 39e tour, il s'est toutefois fait rattraper, puis s'en est suivi un accrochage avec un autre pilote au 65e tour qui a endommagé la voiture. Au 83e tour, l'équipe a pris la décision de mettre fin à la course. Toute l'équipe est néanmoins très heureuse de cette performance qui a permis de montrer que le numéro 18 pouvait lui aussi être à l'avant. Pier-Olivier Lizotte reviendra en piste la saison prochaine.

Source : Josée Grand'Maison

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-KAMOURASKA
BUREAU DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE
SAINT-GERMAIN-DE-KAMOURASKA (QUÉBEC) G0L 3G0

0334H4023

Province de Québec
Municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska

RÔLE TRIENNAL 1re ANNÉE

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska pour les années 2024, 2025 et 2026.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné,

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska pour les années 2024, 2025 et 2026 a été déposé au bureau de la soussignée au 146, rang des Côtes à Saint-Germain-de-Kamouraska, le 15 septembre 2023;

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture du bureau de la municipalité ledit rôle;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1er mai 2024;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017 de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC à l'adresse : http://mrckamouraska.com/ dans la section « Documentation », sous l'onglet « Évaluation foncière » ou au bureau de la MRC de Kamouraska à Saint-Pascal.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par poste recommandée à la MRC de Kamouraska, à l'attention du directeur général, greffier-trésorier de la MRC, au 235, rue Rochette, Édifice Claude-Béchard, Saint-Pascal, GOL 3YO;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par poste recommandée, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

Donné à Saint-Germain, ce 29e jour du mois de septembre 2023.

Hélène B. Bernier
directrice générale & greffière-trésorière

Une compétition provinciale de force athlétique à La Pocatière

La salle de conditionnement physique Le Gymnase à La Pocatière organise, pour le 28 octobre prochain, une compétition provinciale de force athlétique *(powerlifting)* en l'honneur du champion de dynamophilie décédé en 2021 à l'âge de 97 ans, le légendaire George Labrecque.

En effet, Mathieu Lizotte, employé, et David Pelletier, propriétaire de l'endroit, seront les hôtes d'une compétition de force comportant trois disciplines, soit le squat, le développé couché (bench press), ainsi que le soulevé de terre (dead lift).

Selon M. Lizotte, contacté par *Le Placoteux*, trente athlètes, dont certains du Bas-Saint-Laurent, participeront à cette compétition de calibre provincial. « C'est une première à La Pocatière, et nous sommes très fébriles à l'idée d'accueillir ce type de compétition dans nos murs, surtout que du même souffle, nous rendrons hommage à un pionnier dans le domaine, soit George Labrecque, qui est littéralement une légende dans la région du Bas-Saint-Laurent », a-t-il exprimé avec enthousiasme.

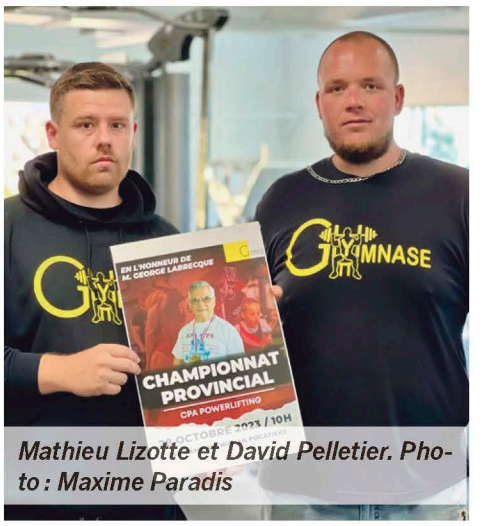
Le coût d'inscription est de 115 $ pour chaque athlète. Les gagnants, en plus de remporter des médailles (or, argent et bronze), bénéficieront d'un rayonnement provincial.

George Labrecque

L'athlète de Saint-Athanase a commencé à pratiquer la dynamophilie, un sport voué au développement de la force physique, en 1972, alors qu'il avait déjà 48 ans.

Il a ensuite accumulé de grands faits d'armes, récoltant au passage plus de 300 médailles et trophées, et ce, tout en fracassant de nombreux records mondiaux en participant à des épreuves de force à plusieurs endroits sur la planète, notamment aux États-Unis et au Canada, en passant par la Norvège.

À titre informatif, en 2018, *Le Journal de Québec* soulignait que Georges Labrecque s'entraînait toujours deux fois par semaine en alliant le conditionnement physique, la boxe et la force. Il réussissait toujours à utiliser 300 livres au soulevé de terre à l'époque, ainsi que 245 livres au développé couché — des exploits exceptionnels — alors qu'il avait 94 ans. (J.S.)



Mathieu Lizotte et David Pelletier. Photo : Maxime Paradis

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

Rôle triennal 2e année

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'É VALUATION FONCIÈRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Maryse Ouellet, directrice générale et greffière -trésorière de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la 2e année du rôle triennal d'évaluation 2023, 2024 et 2025 de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a été déposé à mon bureau au 321, rue de l'Église, bureau 1, Saint-Bruno-de-Kamouraska le 15 septembre 2023.

Que pour l'exercice financier 2024 du rôle d'évaluation foncière 2023, 2024 et 2025 de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un évènement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017 de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC de Kamouraska à l'adresse : http://mrckamouraska.com dans la section « Documentation », sous l'onglet « Évaluation foncière »;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la **MRC de Kamouraska**, 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 à l'attention du directeur général et greffier-trésorier;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

Donné à Saint-Bruno-de-Kamouraska, ce 2e jour d'octobre 2023.

Maryse Ouellet
Directrice générale et greffière-trésorière

0328H4023

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH

0338H4023

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth pour les années 2023, 2024 et 2025

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Nancy Lizotte, greffière trésorière de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth.

Que le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la 2e année du rôle triennal d'évaluation 2023-2024-2025 de la municipalité a été déposé au bureau de la soussignée au 12, rue de l'Église Saint-Onésime-d'Ixworth, le 15 septembre 2023;

Que pour l'exercice financier 2024 du rôle d'évaluation foncière 2023-2024-2025 de la municipalité, une demande de révision prévue par la section 1 chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'art. 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un évènement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 201-2017, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC à l'adresse : http://mrckamouraska.com/ dans la section « Documentation », sous l'onglet « Évaluation foncière »;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par poste recommandée à la MRC de Kamouraska, au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par poste recommandée, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

Donné à Saint-Onésime-d'Ixworth, le 16 septembre 2023.

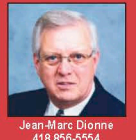
Nancy Lizotte, greffière-trésorière

ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET
Agence immobilière
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE ROYAL LEPAGE

L'équipe par excellence dans le Kamouraska


Corinne Fortin
418 863-7202
Courtier agréé


Pascal C. Alain
418 860-5172
Courtier


Jean-Marc Dionne
418 856-5554
Courtier


Aline Ouellet
418 860-6723
Courtier

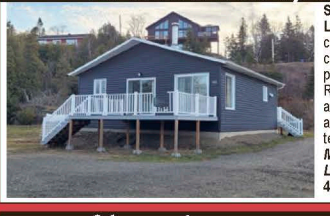

Véronique Drapeau
418 894-3375
Courtier


Marie-Claude Lamarre,
418 860-7567
Courtier

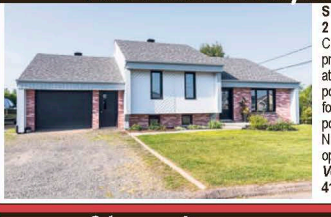

Anne-Isabelle Métivier
418 291-1009
Courtier


Guylaine Chenard,
adjointe
418 856-3625

Nouvelle inscription


ST-DENIS, 102, RUE LAVOIE. À la recherche d'une propriété clé en main à quelques pas du fleuve? La voici! Rénovée au complet au cours des dernières années. 32 000 pc de terrain. C'est à voir!
Marie-Claude Lamarre
418 860-7567

Nouvelle inscription


ST-ANTONIN, 2 RUE DES SAPINS. Cette propriété comprend 3 c.c., un garage attaché et une thermopompe pour votre confort. C'est l'endroit idéal pour une famille active. Ne manquez pas cette opportunité.
Véronique Drapeau
418 894-3375

Nouvelle inscription


MONT-CARMEL, 81, RUE DES BOIS-FRANCS. Charmant plain-pied très bien entretenu. 4 c.c. S-sol aménagé. Garage 20 X 29. Terrain 34 850 pc avec remises. Abri d'auto. Ne manquez pas cette opportunité.
Véronique Drapeau
418 894-3375

Nouvelle inscription


ST-PASCAL, 701, AVENUE CAMILLE-DUMAIS. Résidence de choix à proximité de l'aréna, écoles; idéale pour une jeune famille qui recherche tranquillité. 4 c.c., s familiale au s-sol, grand pat io, piscine extérieure...
Jean-Marc Dionne
418 856-5554

Nouvelle inscription


STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, 142, RUE CHAMBERLAND. Propriété impeccable. Comprend 3 c. c. Grand terrain de 65 937 pc. Garage de 24 x 24. Secteur privilégié, parfaite pour ceux qui recherchent un havre de paix. Opportunité unique!
Véronique Drapeau
418 894-3375

Nouvelle inscription


STE-HÉLÈNE, 5311, ROUTE PONT DE BROCHE. Chalet ou résidence principale 4 saisons. 2 c.c. r.d.c et possibilité d'une 3e au s-sol. Située en bordure de la rivière, terrain 30 189 pc, garage double. 3 thermopompes.
Véronique Drapeau
418 894-3375

2086H4023

Nouvelle inscription


ST-PASCAL, 872, ROUTE BÉLANGER. Plain-pied impeccable 4 c.c., 2 s. de bains. Beaucoup de rénovations au fil des ans, une thermopompe et garage attaché. Bureau avec entrée indépendante au s-sol.
Véronique Drapeau
418 894-3375

Nouvelle inscription


ST-GERMAIN, 250, 2e RANG. Maison de campagne de 3 c.c. avec un charme unique. Profitez d'une vue imprenable sur le fleuve. Terrain d'une superficie de 146 566 pc. Grange. Cadre enchanteur et paisible.
Véronique Drapeau
418 894-3375

Suivez-nous sur les médias sociaux :
Facebook, Instagram, Twitter

414, 4e avenue Painchaud, La Pocatière
Tél. : 418 856-3625 • Téléc. : 418 856-1613
Courriel : royallepagekl@royallepage.ca
www.royallepagekl.ca

BLOC-NOTES

BINGO COMMUNAUTAIRE

Rivière-Ouelle

Les bingos au profit de la fabrique de Rivière-Ouelle continuent. Date : tous les samedis à 19h30. Lieu : Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111 rue de l'Église, Rivière-Ouelle G0L 2C0. Des prix d'une valeur de 2300$ sont distribués au cours de chaque soirée de bingo.

CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 10086

Saint-Pacôme.

SOUPER MÉCHOUI. Les Chevaliers de Colomb - Conseil 10086 vous invite à un souper méchoui en formule take-out ou souper sur place. Date : le samedi le 21 octobre 2023, de 17 h à 19h. Lieu : la salle municipale de Saint-Pacôme. Prix : $20.00. Réservez auprès de Nicole (418-308-0563) ou Jean-Charles (418-300-0502)

CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT

Saint-Onésime-D'Ixworth

PROJECTION DE DOCUMENTAIRE. Le CISSS Bas-Saint-Laurent vous invite à la projection de La Coop de ma mère, documentaire d'Ève Lamont, qui aura lieu le jeudi 19 octobre 2023 à 19 h. Lieu : salle Les Générations, 41 chemin du Village, Saint-Onésime-D'Ixworth. Ce sera l'occasion de discuter de la réalité du logement et des alternatives d'habitation au Kamouraska, en compagnie de Romain Thibaud, coordonnateur formation, vie associative et événements à la Fédération des Coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches. Pour informations, communiquez avec Maude Pichereau : maude.pichereau.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca ou 418 856-7000 poste 3101

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Saint-Pamphile

JOURNÉE FOLKLORIQUE. Le Club de l'Âge d'or de Saint-Pamphile vous invite à une journée Folklorique, le samedi 7 octobre 2023 de 13h30 à 21 h. Lieu : la salle communautaire, 3b, route Elgin Sud, Saint-Pamphile. Coût d'admission : 5$ pour l'après-midi seulement ; 20$ pour la journée et le souper. Les réservations sont obligatoires pour le souper avant le 1er octobre au : 418-356-1329 ou 418-359-2640

SOUPER DANSANT. Le Club de l'âge d'or de Saint-Pamphile vous invite à un souper dansant avec l'orchestre Denis Pellerin et Jean-Yves Grenier, le troisième dimanche de chaque mois. Lieu : la salle communautaire, 3b, route Elgin Sud, Saint-Pamphile. Coût : 20$ pour les membres et 22$ pour les non-membres. Les réservations sont obligatoires au 418-356-1329 ou 418-359-2640.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Pascal

DÉJEUNER. Vous êtes invités à un déjeuner en toute amitié, le 19 octobre 2023 dès 8h le matin. Lieu : Resto de la Montagne 2.0, 165, rue Varin, Saint-Pascal. Il y aura 2 menus au choix. Les places sont limitées. Appelez pour réserver au : 418-308-0563 ou 418-492-3733 ou 418-492-7574.

Saint-Philippe-de-Néri

SOUPER « 45IÈME ANNIVERSAIRE ». Le Club des 50 ans et plus de Saint-Philippe-de-Néri vous invite à son souper « 45ième anniversaire », le samedi 28 octobre 2023 à 17 h 30. Lieu : Centre municipal de Saint-Philippe. Les cartes, au coût de 20$, sont disponibles auprès de Nicole (418-498-2940) ou Luce (418-498-3130.)

CLUB OPTIMISTE

Saint-Pascal

Vins et fromages. Le Club optimiste de Saint-Pascal organise un « Vins et fromages » en formule «Take out», au profit des jeunes de notre communauté. Date : le samedi 28 octobre 2023 entre 17h et 18h. Lieu : Stationnement de la salle municipale de Kamouraska. Prix : 220$ (pour 4 personnes.) Pour informations et participation, communiquez avec Marc Daigle (418 866-1838) ou tout autre membre optimiste.

CLUB RAYON D'OR

Sainte-Hélène

DÎNER MENSUEL. Vous êtes invités à notre premier dîner mensuel, le jeudi 5 octobre 2023 à midi. Lieu : le local du club. Nous vous rappelons que notre local a une capacité d'accueil de 75 à 90 personnes et peut être loué pour toutes vos rencontres événementielles : funérailles, baptêmes, réunions, anniversaires. Vous pouvez aussi vous servir de notre cuisine. Nous aurons bientôt le WIFI inclus. Pour informations, communiquez avec : Diane (418-492-5371) ou Jocelyne (418-492-7171)

LA MOSAIQUE-BIBLIOTHÈQUE

La Pocatière

VENTE DE LIVRES. La Mosaïque-bibliothèque de La Pocatière, organise une vente de livres. Dates : le mardi 17 octobre 2023 et le mercredi 18 octobre 2023 de 13h à 16h30 ; le jeudi 19 octobre 2023 de16h à 20h ; le samedi 21 octobre 2023 de 10h à 12h. Lieu : 900, 6e avenue, La Pocatière (Québec), G0R 1Z0. Pour informations, communiquez avec Julie Garon : (418) 856-3394 poste 1118 ou biblio@lapocatiere.ca

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

-Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.





PETITES ANNONCES

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard
(frais de 1,00 $)
En argent ou par chèque
à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix

1re parution (20 mots)	8,50$
Répétition	7,50$
1re parution encadrée	13,50$
Répétition	12,50$
Mots additionnels	0,25$
Prière (max. 20 mots)	8,50$
Prière longue	17,00$
Prière avec image	22,00$
Avis de décès	75,00$
Remerciements de sympathie	65,00$
Messe anniversaire	65,00$
Retour de photo	1,00$

Heure de tombée : vendredi 16 h 30
Par téléphone - Saint-Pascal :
418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Téléc. : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
409, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses

ASTROLOGIE

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Entreposage meubles, auto, VTT, motoneiges, au mois ou pour une saison. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Saint-Pascal. Local commercial, au 197, route 230 Ouest. Environ 3000 pieds carrés au premier étage. Ancien local de Base 132. 4 bureaux fermés et un grand espace. Chauffé, éclairé, déneigé. Libre immédiatement. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

Saint-Pascal. Local commercial au 197, route 230 Ouest. 2e étage, 2 grands bureaux annexés. Toilette privée. Chauffé, éclairé, déneigé. Situé à côté du Studio Somance. Libre immédiatement. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne . www.lesseductrices.ca

Roma
Alternateurs et Démarreurs
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
SPÉCIALITÉS :
- Alternateurs et démarreurs (vente de neufs et réusinés)
INTERSTATE BATTERIES
AUTRES :
- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE
4097P2222
151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
altdem_roma@hotmail.com

SOCIÉTÉ

ANALPHABÈTE DU 21ÈME SIÈCLE. RECHERCHE SURVIVANTS. Pour informations :418 598-8808. (04/10)

DIVERS À VENDRE

SÉCHEUSE ÉLECTRIQUE. En bon état. Marque : General Electric. Couleur : blanche. Prix : 250$. Pour plus d'informations, appelez 418 852-2609 (11/10)

FOURNAISE À BOIS usagée. Modèle Newmac W100. Bon état. Briques neuves/usagées. Filtre à air neuf. Coupe-feu neuf. Pour plus d'informations appelez au 418 493-9929. (18/10)

ASPIRATEURS RECONDITIONNÉS À VENDRE EN SPÉCIAL POUR LES MÉNAGES D'AUTOMNE ET AUTRES. 418 498-2575 (18/10)







SUDOKU

JEU N° 838

	1	3		6			5	2
4			1				3	
9						6		
8		5			2		4	
			5					
	3			7		9		1
5					3			
	2	9			4			

RÈGLES DU JEU :

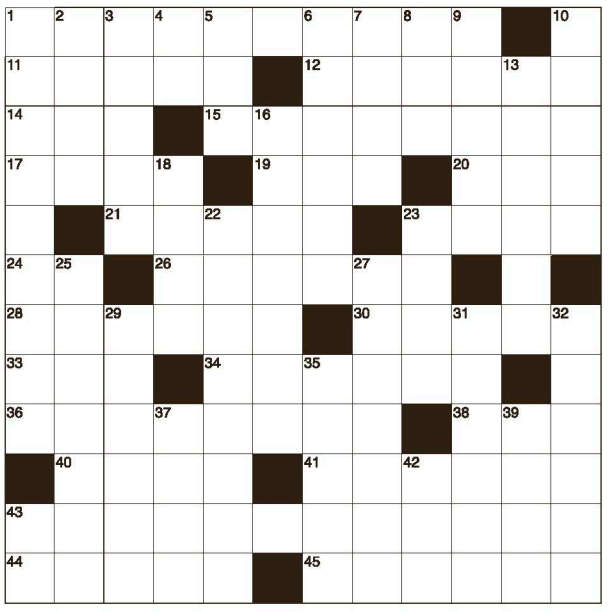
Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

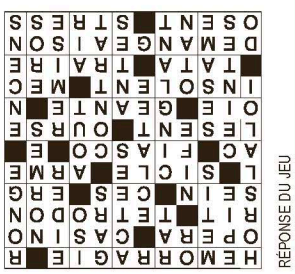
5	7	3	4	8	6	9	2	1
6	2	4	1	3	9	8	7	5
1	8	9	5	7	2	4	3	6
8	6	2	1	4	5	7	9	3
3	9	5	6	3	8	1	4	2
7	4	1	9	2	7	5	6	8
4	1	6	7	5	3	2	8	9
9	3	7	8	1	2	6	5	4
2	5	8	3	9	4	6	1	7

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT
1. Écoulement de sang.
11. Genre musical.
12. On y joue.
14. Fait ha ha.
15. Poisson-globe.
17. Il contient la glande mammaire.
19. Démonstratif.
20. Désert.
21. Poids et monnaie dans l'Orient ancien.
23. Gourdin.
24. Actinium.
26. Échec total.
28. Blessent.
30. Mammifère plantigrade.
33. Oiseau palmipède.
34. Immense.
36. Impoli.
38. Amant.
40. Parente.
41. Extraire du lait.
43. Picotement.
44. N'hésitent pas.
45. Grande tension.

VERTICALEMENT
1. Desperado.
2. Pisté.
3. Mulâtre.
4. Il est jaune brillant.
5. Il est très prolifique.
6. Plantes puantes.
7. Mec.
8. Organisation internationale de normalisation.
9. Son duvet est précieux.
10. Mordillé.
13. Principes.
16. Pétée.
18. Centre de la Terre.
22. Blessant.
23. Mois.
25. Entourées.
27. Convention juridique.
29. Ses graines fournissent de l'huile.
31. Débarras.
32. Résine aromatique.
35. Piliers d'encoignure.
37. Pacte contemporain.
39. Dieu de l'Amour.
40. Mélange gazeux.
41. Note.



RÉPONSE DU JEU

Joignez-vous à une équipe

imbattable !



Plusieurs postes à combler

- **Développez votre potentiel chez nous !**
- **Horaires variables et flexibles**
- **Avantages sociaux***
- **Profitez de 10 % de rabais sur vos achats***
- **Ayez accès à un régime d'actionnariat***

* Certaines conditions s'appliquent

Faites-nous parvenir votre candidature par courriel au juperr2@loblaw.ca

Vous pouvez scanner le code QR à l'aide de votre téléphone intelligent pour remplir ce court questionnaire et on communique avec vous rapidement.

maxi

026IH3823